

ÉTABLISSEMENTS ROBERT GONFREVILLE (E.R.G.), À BOUAKÉ PAR ALAIN DUBRESSON

Villes et industries en Côte-d'Ivoire *Pour une géographie de l'accumulation urbaine* (thèse de doctorat, 1988)

http://www.google.fr/url?q=http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_03_02/30489.pdf&sa=U&ei=qImiVYPiDIHxUvOtpugF&ved=0CC4QFjAE&usq=AFQjCNFNGFI0UPH1qfDNm2rVacc9ztV--A

[22] C'est en 1921 que Robert Gonfreville installe ce qui fait figure « d'usine » à l'échelle ivoirienne, en bordure d'un marigot affluent de la Loka, à 5 km au nord-ouest de Bouaké.

Fonctionnaire français originaire de Normandie, Robert Gonfreville est en poste en Moyenne Côte-d'Ivoire, dans le cercle de Kong, à Dabakala, depuis 1912, année où le rail [23] atteint Bouaké. La progression du chemin de fer vers le Nord va offrir à cet adjoint des affaires indigènes l'opportunité de changer de champ d'activité ; après la guerre, Robert Gonfreville se lance dans l'approvisionnement en vivres (en particulier riz et igname) des chantiers de construction de la voie ferrée, laquelle ne rejoindra Ferkessédougou, à 243 km au nord de Bouaké, qu'en 1926. En 1919, après être entré en relation avec un négociant de coton du Havre, M. Mayer, il fonde une société en commandite, la Havraise Agricole et Commerciale de la Côte-d'Ivoire Gonfreville et Cie. C'est au cours de ses nombreuses tournées dans les villages baoulé que Robert Gonfreville constate non seulement l'importance du travail artisanal du coton (filature, tissage, teinture) mais surtout la médiocre qualité des fils utilisés et la faiblesse du rendement des métiers manuels. Il décide alors de tenter l'aventure manufacturière et fait le pari de fabriquer des fils, des pagnes et des couvertures en transformant le coton sur place, à Bouaké. En 1921, après deux ans de négociations avec son commanditaire havrais, Robert Gonfreville installe, dans un scepticisme quasi général, la première « usine textile de Côte-d'Ivoire » : 1 locomobile chauffant au bois pour la production d'énergie, 1 égreneuse de coton, 1 carder, 2 continus à filer et 1 métier à retordre, 1 ourdissoir et son cantre, 4 métiers à tisser. Le matériel, neuf ou d'occasion, a été acheté en France et en Belgique ; l'établissement démarre avec le concours d'1 ingénieur textile, de 2 cadres sénégalais, d'1 contremaître européen, et emploie 22 personnes recrutées dans les villages proches, Konankankro et Allokro¹.

[27] En 1925, le gouverneur Lapalud déclare : « L'usine Gonfreville ne saurait concurrencer nos filatures de la métropole, ni diminuer les quantités disponibles pour l'exportation. En effet, organisée uniquement pour produire des tissus et

¹ Ces données proviennent d'une communication personnelle de J. Delacour, rédacteur de la plaquette « *Gonfreville, Cinquante ans d'industrie en Afrique, 1921-1971* », 30 p.

pagnes du pays, elle *peut et doit utiliser les cotons de basse qualité qui seront rebutés à la sortie de la colonie*²; l'usine Gonfreville répond dès maintenant aux desiderata de M. le gouverneur général, à savoir entrevoir un *modus vivendi* qui permettra au tissage mécanique de se développer dans le pays sans compromettre les intérêts prépondérants de la métropole³ ». « La mentalité de l'époque s'opposait à une généralisation de l'expérience Gonfreville⁴ ».

.....

[23] Entre 1926 et 1929, 3 nouveaux bâtiments sont construits : mais les nouvelles installations⁵ entrent en production au moment où s'effondrent les cours des produits de traite⁶ et donc les revenus monétaires des acheteurs de fils, couvertures et pagnes tissés d'une seule pièce.

Pour faire face, Robert Gonfreville tente de diversifier ses activités : une rizerie est mise en place, mais le réseau d'approvisionnement en coton et de revente des produits textiles, articulé autour de Béoumi, Zuénoula et Mbahiakro, fonctionne de plus en plus mal.

.....

[19] Avec 700 tonnes de coton égrené, 8 continus à filer totalisant 1.600 broches et 19 métiers à tisser, l'usine textile installée par Robert Gonfreville, à Bouaké, est désignée en 1930 comme un « grand établissement industriel de la colonie »⁷ [...].

.....

[23] En 1933, Robert Gonfreville décède, et l'existence même de la filature-tissage est menacée. C'est à ce moment que le caractère et la personnalité de son épouse sont décisifs pour la survie de l'entreprise : contre toute attente et en dépit des propos négatifs de son entourage, Madame Gonfreville reprend l'affaire en mains. Jusqu'à la reprise économique qui se manifeste à partir de 1935, elle choisit d'orienter la production de l'usine vers une plus grande complémentarité avec l'activité artisanale, en concentrant l'effort de production sur les fils que les tisserands baoulé utilisent pour fabriquer des pagnes solides⁸, le surplus de fibres et de graines étant exporté. Le réseau de collecte du paddy est étendu, et le riz décortiqué est transporté jusqu'à Abidjan grâce à une flotte de 14 camions. Aux premiers signes encourageants de reprise, Madame Gonfreville organise un réseau de distribution (9 boutiques dans la région de Bouaké, 1 à Abidjan).

A partir de 1936, la conjoncture est à nouveau favorable ; le recrutement d'un ingénieur chargé de la remise en ordre de la production est alors décidé : Jean Delacour, qui travaillait dans une filature de rayonne à Strasbourg, arrive en 1938, et, dès 1939, la construction d'une nouvelle usine est à l'étude. La déclaration de guerre provoque l'abandon du projet et conduit à adopter, une nouvelle fois, une stratégie de survie de l'établissement en orientant la production des métiers à tisser vers la fabrication d'effets militaires.

.....

² Souligné par nous (Al. Dubresson).

³ ANSOM, 200, MI, 1708, in P. Kipré, 1981, p. 453.

⁴ P. Kipré, 1981, p. 453.

⁵ 2 machines à vapeur, 4 égreneuses de coton, 8 continus à filer de 1.600 broches, 19 métiers à tisser.

⁶ Le kg de coton graine est payé au producteur 1,25 franc en 1927 et 0,60 franc en 1933.

⁷ Rapport d'ensemble sur la Côte-d'Ivoire, 1930, ANSOM, 200, MI 17 28, in P. Kipré, 1981, p. 452.

⁸ Fils et pagnes durs sont appelés « Kokloko » par les Baoulé.

[370] A la veille de la Seconde Guerre mondiale, 300 travailleurs permanents et une centaine de manœuvres temporaires faisaient fonctionner les 8 continus à filer (1.600 broches) et les 19 métiers à tisser installés entre 1926 et 1929 par R. Gonfreville. À l'exception de l'ingénieur textile et du contremaître, tous deux européens, et des 2 cadres sénégalais, les salariés étaient tous baoulé, et la plupart d'entre eux appartenaient aux réseaux de parenté des 22 premiers ouvriers de R. Gonfreville, originaires des proches villages de Konankankro et d'Allokoukro. Il y a là un phénomène d'enracinement local qui pose problème. Longtemps, en effet, la ville de Bouaké fut considérée comme un corps étranger au pays baoulé, que les habitants, sauf les femmes, « boudèrent »⁹ et refusèrent. Aux yeux des Baoulé, le village des blancs (« blofouékro ») symbolisait la violence coloniale : le poste militaire rappelait l'humiliation subie par Gbeke, chef des Faafoué, le plus puissant groupe autochtone, privé du marché aux esclaves de Tiegbekro et vaincu au début de l'année 1898, ainsi que les multiples campagnes de répression engagées entre 1903 et 1911¹⁰ ; c'est du poste administratif que partaient les ordres de réquisition pour effectuer les travaux obligatoires (construction de pistes, manutention, portage), les directives de production agricole, et c'est à partir de là qu'était collecté l'impôt. De plus, l'administration coloniale a systématiquement favorisé un peuplement allochtone, et, en particulier, l'arrivée de populations islamisées venant de Marabadiassa, dont certains éléments étaient employés comme auxiliaires de l'administration et constituaient, aux côtés des tirailleurs sénégalais, des colporteurs et des commerçants dioula, un fort noyau musulman qui évinça assez rapidement les Baoulé du commerce local et d'une partie de la production artisanale. L'installation d'un village de « Libertés », où se réfugièrent des captifs tenus par les chefferies et les familles autochtones, renforça le caractère étranger et négatif d'une ville appréhendée alors comme un véritable pôle de répulsion. Or, R. Gonfreville était un « blofoué » et ses machines comme le type d'activités proposées n'étaient pas moins étrangers que la ville à l'univers et aux pratiques des Baoulé. Pourquoi plusieurs centaines d'entre eux acceptèrent-ils de travailler dans l'établissement textile ?

Sans prétendre apporter une explication totale et définitive, nous disposons toutefois de quelques éléments de réponse qui peuvent rendre compte d'une mobilisation de main-d'œuvre somme toute exceptionnelle dans le contexte local d'avant-guerre. D'abord, l'établissement n'était pas localisé dans la ville, laquelle, en 1924, ne comprenait que le quartier administratif, au sud de la voie ferrée, et les quartiers à majorité dioula au nord : les premiers bâtiments industriels avaient été installés à 5 km au nord-ouest de la gare et du construit urbain, desquels ils étaient séparés par la brousse. Ils étaient proches, en revanche, du village de Konankankro, situé à moins d'1 km, dont les habitants utilisaient l'eau du même [371] marigot, affluent de la Loka, que celui qui allait desservir l'unité textile. Pour édifier ses bâtiments, R. Gonfreville n'a pas pu ignorer la nécessité d'obtenir l'accord, même tacite, des détenteurs des droits sur le sol : nous ne possédons aucun document relatif à l'acquisition du terrain, mais toutes les discussions avec les anciens ouvriers de Gonfreville, l'ingénieur J. Delacour, arrivé en 1938, et le chef du village de Konankankro corroborent l'idée de l'existence d'un accord foncier. Or, Konankankro n'est pas n'importe quel village : c'est non seulement le siège de la

⁹ L'expression est de P. Etienne, 1969, et cette analyse a été reprise par Atta Koffi, 1978 et 1983. Rappelons que contrairement aux Ashanti, les Baoulé n'ont jamais édifié de cité du type de Koumasi, et qu'ils n'utilisent qu'un seul mot (« Kro ») pour désigner un établissement humain.

¹⁰ Campagnes contre lesquelles les populations réagirent en se dispersant et en multipliant les campements et les hameaux, le mouvement étant poursuivi jusqu'aux années trente pour échapper à l'impôt et aux corvées.

chefferie des Kongo, l'un des quatre sous-groupes (« akpassoua ») de la tribu Fari¹¹, mais c'est aussi le lieu de la chefferie de toute la tribu. L'accord entre R. Gonfreville et la chefferie Fari était donc plus qu'une simple entente à résonance locale.

Fut-elle favorisée par les activités antérieures de R. Gonfreville, qui s'était lancé dans l'approvisionnement en vivres des chantiers du chemin de fer ? Est-ce dans les villages de la tribu ou par leur intermédiaire qu'étaient collectés l'igname, le riz et les condiments ? Nous l'ignorons, mais les parcours de R. Gonfreville autour de Bouaké, l'achat et le ramassage des produits vivriers n'ont pu que sceller des liens spécifiques, plus particulièrement en raison de l'importante distribution monétaire. C'est précisément comme pôle de diffusion monétaire « hors les murs » de la cité que l'établissement textile doit être analysé : pouvoir y travailler, c'était accéder à une source de revenus indispensable pour payer l'impôt, sans pour autant rompre avec le village et vivre dans la « ville des blancs », distante alors de 5 km. Pour le fondateur de l'unité industrielle, il était essentiel de nouer et de conserver d'excellents contacts avec les Baoulé, puisqu'à l'origine, c'est à eux qu'étaient achetés le coton et destinés les fils solides, puis les pagnes tissés d'une seule pièce.

L'ancrage en pays baoulé étant une absolue nécessité, il n'est pas hasardeux d'avancer l'hypothèse d'une localisation volontaire des bâtiments hors d'une ville honnie par les populations autochtones, d'autant que la plupart des administrateurs coloniaux n'ont jamais réellement encouragé R. Gonfreville dans son entreprise. Cette nécessaire immersion dans la population baoulé offrait en retour, à cette dernière, un élargissement des moyens de la reproduction sociale. Comme le soulignent, en effet, tous les analystes de l'univers baoulé, l'objectif essentiel du système de production local demeure la reproduction sociale à travers des échanges matrimoniaux concrétisés par la circulation de biens, de services et de personnes entre les différents groupes. L'organisation sociale baoulé est segmentaire, et les opportunités de segmentation ont été dynamisées par l'accumulation des richesses lors de la dernière période précoloniale¹² ; c'est à la fois par la thésaurisation, en particulier celle de l'or en poudre, par l'accumulation de captifs et par le tissage de multiples liens de clientèle qu'ont été constituées bien des hiérarchies. Aussi n'est-il pas abusif de penser que l'emploi industriel a été perçu comme un moyen supplémentaire d'accéder à un instrument de l'échange, l'argent, dont l'importance grandissait en un temps de monétarisation accentuée. De plus, la mise au travail industriel a pu être effectuée sans risque de compromettre la production agricole vivrière. Pour être variables, les rendements des principales variétés d'igname (« lokpa », nza », « bété-bété »¹³), qui oscillent entre 5 et 20 tonnes/ha (8 tonnes/ha en moyenne dans la région de Bouaké¹⁴, ne contraignent pas les agriculteurs [372] à disposer de vastes aires, et une petite superficie cultivée suffit amplement aux besoins domestiques. L'organisation du « complexe igname »¹⁵, à base de plantes annuelles, ne requiert pas une importante quantité de travail, d'autant que la division sexuelle des tâches libère les hommes, qui ont procédé au défrichage et au buttage, de l'entretien des champs. De surcroît, les interdits de travail sont nombreux (jour des ancêtres, jour de la

¹¹ Les Fari constituent l'un des 22 tribus baoulé, constituée par quatre fractions (« akpassoua ») : Kongo, Assamananfoué, Mizeron et Souafoué.

¹² P. Etienne, 1965, J.-P. Chauveau, 1979, A. Thonnyen-Djama, 1979.

¹³ « lokpa » : igname précoce ; « nza » : igname tardive à peau noire ; « bété-bété » : igname tardive à peau brune. Les systèmes culturels sont analysés en détail dans l'étude régionale de Bouaké, tome 2, Ministère du Plan, 1966.

¹⁴ P. Sirven, 1972.

¹⁵ Expression d'A. Sawadogo, 1977.

terre, « assié », portions d'espace interdites selon les groupes), au point qu'un rapport administratif sur le cercle de Bouaké, daté de 1911, mettait l'accent sur le fait que les Baoulé ne travaillaient que trois jours par semaine¹⁶. J. Wurtz a montré que les temps de travaux annuels des villageois d'Adiamprifikro et de Douankankro, localités du canton Faafoué situées à 20 km au sud-est de Bouaké, n'excédaient pas 70 à 100 jours par adulte pour l'igname, et que les soins exigés par les autres cultures étaient légers ; aussi peut-elle conclure « sans crainte d'erreur, que les paysans disposent de très larges loisirs¹⁷ ».

Il y avait donc peu de contradictions entre les exigences du travail industriel et le maintien de la production vivrière domestique, et l'organisation familiale baoulé avait les moyens d'y faire face. Dans cette société à accentuation matrilineaire, mais complexe, puisque, d'après P. Étienne, les notions qui recouvrent les concepts de patrilignage et de matrilignage, et qu'on rencontre dans la plupart des sociétés Akan, font défaut, la résidence est patrilocale : « Un homme, en même temps qu'il essaie d'attirer auprès de lui les enfants de ses sœurs, cherche toujours à garder dans sa cour ses propres fils¹⁸ ». Des lignées d'agnats se créent donc à l'intérieur des groupements familiaux, et les échanges internes de service peuvent fort bien être utilisés (remplacements temporaires par exemple) pour compenser des déséquilibres consécutifs à la mise au travail industriel. En contrepartie, l'employeur peut s'appuyer sur les réseaux de parenté pour assurer une présence permanente de force de travail dans son établissement, et éventuellement recourir à l'arbitrage des hiérarchies autochtones en cas de conflit avec un salarié. Finalement, la récupération de l'emploi industriel comme élément concourant à la reproduction sociale (autochtone) bénéficie *a priori* aux familles comme à l'employeur, les premières captant une source de revenus supplémentaires, le second assurant la régularité de sa production textile. Paternaliste ou non (dès 1938, les salariés ont été invités à élire des délégués du personnel, bien avant l'obligation légale), ce type de relation a permis à R. Gonfreville, puis à son épouse, de disposer d'une main-d'œuvre assez aisément mobilisable, et malgré l'absence de données précises sur les 400 salariés permanents ou temporaires de l'année 1938, on peut avancer qu'à cette date, les ouvriers provenaient sans doute des réseaux familiaux du groupe Kongo, basés dans les villages proches : la seule inconnue réside dans le rôle affecté aux quatre villages du groupe Tenou¹⁹, qui ne sont pas d'origine noble, et qui étaient sous la dépendance de la chefferie de tribu.

1943 (1^{ER} JANVIER) : PRISE DE PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ DU HAUT-OGOOUÉ (S.H.O.) DANS LES ÉTS ROBERT GONFREVILLE (E.R.G.)

Le 1^{er} janvier 1943 est [24] un tournant capital dans l'histoire de l'entreprise familiale : la société en commandite disparaît au profit des Établissements R. Gonfreville (E.R.G.), société anonyme au capital de 4 millions de francs. Pour mener

¹⁶ P. Sirven, 1972.

¹⁷ J. Wurtz, 1971.

¹⁸ In Enquête régionale de Bouaké, tome 1, p. 139. Ministère du Plan, 1966.

¹⁹ Kouadio Assékro, M'Langougoukro, Broukro et Ahougnassou.

à bien son projet d'extension, Madame Gonfreville a fait appel au capital financier colonial. Le président du nouveau conseil d'administration, Luc Durand-Réville, y représente en effet la Société commerciale, industrielle et agricole du Haut-Ogooué [SHO], contrôlée jusqu'en 1938 par les banques Mirabaud et Rueff²⁰, puis par un consortium de banques d'affaires, la Banque de l'Union Parisienne. L'établissement familial est, dès lors, intégré dans les mailles d'une immense structure financière aux multiples participations entrecroisées (J. Suret-Canale, 1964).

1947 : OPTORG PREND 41 % DE LA SHO

[39] On ne peut comprendre le développement des Établissements Robert Gonfreville (en 1950, 4.532 broches, 26 métiers, 1 teinturerie sur fil ; en 1961, 11 300 broches, 32 métiers à tisser, 1 teinturerie sur fil ; en 1950, 450 tonnes de fils et 100 tonnes de tissus lourds ; en 1961, 2.200 tonnes de fils et 600 tonnes de tissés, ainsi que du linge de maison et de table) sans considérer l'engagement décisif de la Banque de l'Union Parisienne, par l'intermédiaire de la Société commerciale industrielle et agricole du Haut-Ogooué [SHO], à une époque où le Syndicat général de l'industrie cotonnière française est toujours hostile à l'industrialisation des colonies²¹.

.....
[372] En 1950, les établissements Gonfreville emploient 650 salariés ivoiriens et 19 cadres et agents de maîtrise expatriés. Le potentiel productif a été affermi, puisqu'à l'ancienne filature (1.632 broches à filer et 600 broches à retordre) en a été ajoutée une nouvelle (1.600 broches à filer, 700 broches à retordre) et que le nombre de métiers à tisser est passé de 19 à 26. Cette modernisation, entreprise en 1943, va de pair avec une première modification du comportement des dirigeants industriels [373] qui constatent que le faible niveau d'instruction des ouvriers limite considérablement les tentatives de formation professionnelle. Une école primaire est ainsi construite, l'alphabétisation de quelques adultes et surtout la scolarisation des enfants d'ouvriers et d'employés sont systématiquement favorisés. Ainsi s'amorce un couplage scolarisation-emploi industriel qui va devenir progressivement la base des critères de recrutement.

C'est en 1963 que la rupture avec l'ancien système est amorcée : en vue de la première grande mutation d'ERG (effort en faveur du tissage jusque là moins important que la filature, avec l'inauguration du nouvel atelier à tisser équipé de 164 métiers en 1965, puis bond en avant spectaculaire en 1969, avec la mise en production de l'atelier d'impression de pagnes d'une capacité de 6 millions de mètres), un Centre de formation professionnelle est alors créé pour accueillir les futurs ouvriers qualifiés et agents de maîtrise. Ce Centre recrute sur concours des

²⁰ Nous doutons fort que le groupe Rueff (Messageries fluviales de Cochinchine) ait quoi que ce soit à voir avec la S.H.O. et que la Banque de l'union parisienne y ait joué un rôle notable avant son absorption du groupe Mirabaud en 1953. Quant au groupe Mirabaud, il contrôle la SHO jusqu'en 1947, date où Optorg en prend 41 %. En outre, contrairement à ce que prétend Suret-Canale, et Dubresson à sa suite, Optorg ne dépend pas du groupe bordelais Gradis, le seul point commun à ces affaires étant la présence d'un Schwob d'Héricourt dans l'une et de l'un de ses cousins, marié à une fille Gradis, à la tête de l'autre (www.entreprises-coloniales.fr).

²¹ Les représentants de la BUP n'ont succédé à ceux de Mirabaud au conseil de la SHO qu'en 1953 et aucun ne siégeait au conseil d'Optorg, qui avait le contrôle de la SHO. On patauge toujours dans les fables de Suret-Canale.

déscolarisés du second degré, si possible détenteurs du BEPC, ainsi que des titulaires de CAP de mécanique générale et d'électricité. Certes, les emplois qualifiés demeurent peu nombreux, mais l'exigence d'un niveau scolaire minimum est progressivement imposée aux candidats à l'embauche sur des postes de travail non qualifiés, de sorte que les réseaux de parenté baoulé qui avaient misé sur l'école ERG se trouvent renforcés. L'école de l'entreprise puis les écoles de la ville, la première ne suffisant plus, en concourant à la scolarisation des enfants d'ouvriers, deviennent dès lors des facteurs de reproduction des réseaux baoulé dans l'usine tout en favorisant l'intégration progressive des populations autochtones à la ville.

Seules échappent à ce système scolarisation-entrée à l'usine les femmes baoulé qui font leur apparition dans le personnel de Gonfreville à partir de 1950. L'ouverture de l'usine aux femmes résulte d'une décision de la direction, qui considérait alors que dans trois ateliers — l'emballage, la confection et le tissage —, certaines opérations demandaient des qualités d'observation et d'attention soutenue que ne manifestaient guère les hommes²². Contrairement à des derniers, les femmes baoulé se rendirent très tôt en ville, afin d'y chercher refuge contre les contraintes villageoises (P. Étienne montre en particulier le rôle répulsif des fiançailles pré-pubertaires) et d'y quérir leur indépendance économique par le truchement du commerce des produits vivriers ainsi que de services domestiques et sexuels rendus à une population citadine surtout composée de jeunes célibataires. La direction de l'usine disposait donc de réelles possibilités de mobilisation d'une main-d'œuvre féminine, mais ce n'est pas de la ville que vinrent les premières salariées. L'étude consacrée par M.-A. de Salverte-Marmier aux ouvrières de l'industrie textile²³ montre, au contraire, que le premier noyau d'ouvrières a été constitué de femmes provenant des villages proches de l'usine, et que ce sont bien les réseaux préétablis qui ont servi à canaliser leur arrivée : les personnes qui ont facilité l'entrée des premières ouvrières appartenaient à la parentèle (34 %), aux cercles d'amies (30 %) et d'amis (30 %) et à des éléments de la chefferie d'entreprise (9 % de contremaîtres). Par la suite, le recrutement a été effectué sur recommandations des ouvrières déjà en place, sans difficultés majeures. Comme le souligne M.-A. de Salverte-Marmier, « pour beaucoup de ces ouvrières, la décision d'entrer à Gonfreville n'a pas été le fruit d'une initiative hardie, susceptible de les faire rompre radicalement avec leurs habitudes et leur milieu d'origine. En effet, 84 % de ces ouvrières viennent de villages qui subissent depuis plus [374] de vingt ans l'attraction de plus en plus grande exercée par Bouaké ... Lorsqu'elles ont décidé de poser leur candidature, elles ont obéi à un seul impératif : gagner de l'argent²⁴ ». Cet impératif est certes lié à la monétarisation croissante des échanges, mais il est surtout indissociable des pratiques et des stratégies sexuelles et matrimoniales des collectifs familiaux et des femmes baoulé, dont nous tenterons de dégager les spécificités lors de l'analyse de la condition citadine des salariés.

2) Le pari textile : les « mammoths » cotonniers dans les villes du chemin de fer

[281] Enclencher un processus d'induction aval-amont permettant de remonter

²² En particulier au triage des écheveaux d'après la grosseur et la teinte du fil (emballage), à l'effilochage et au pliage des tissus (confection) et au tissage (les ouvrières sont canneteuses et vérificatrices).

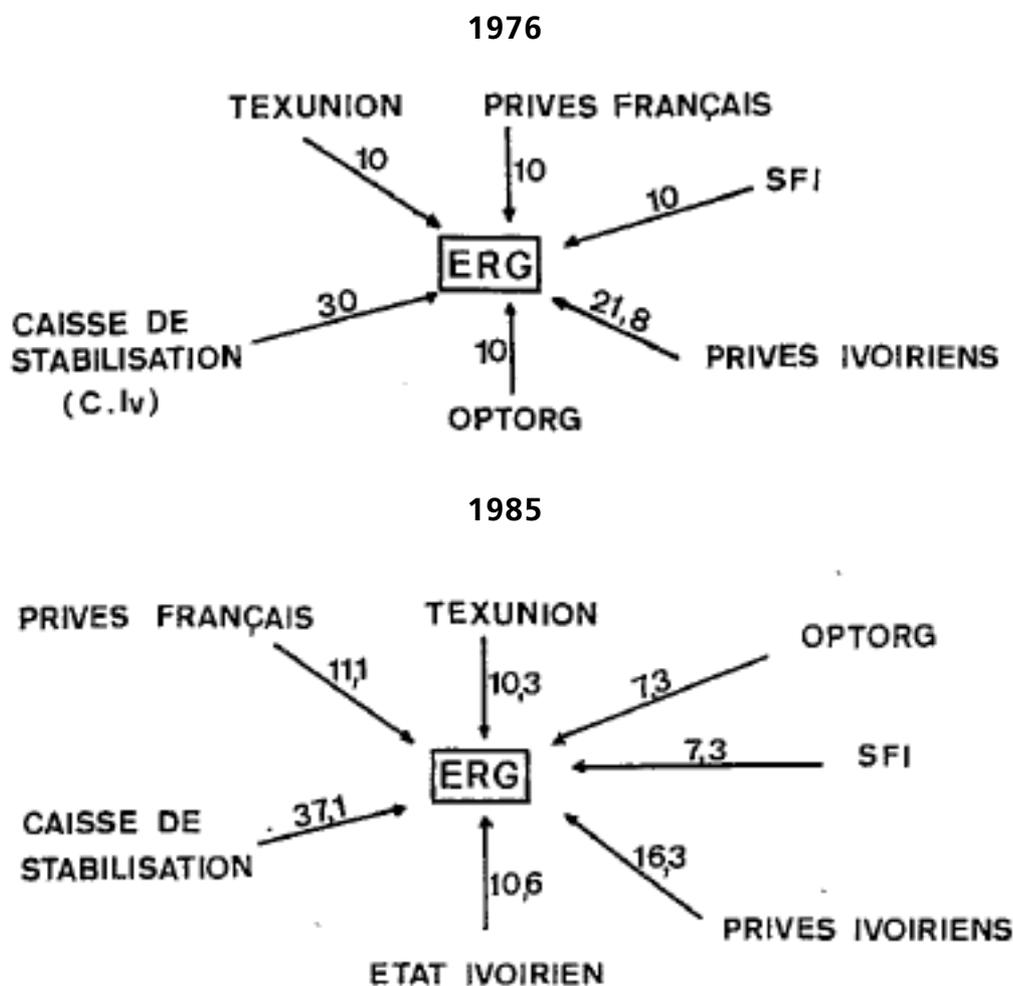
²³ Les origines et la vie quotidienne de cinquante ouvrières de Gonfreville ont été analysées en 1962, dans l'étude régionale de Bouaké, 1962-1964, par M.-A. De Salverte-Marmier, 1966.

²⁴ M.-A. De Salverte-Marmier, 1966.

de la production existante de produits finis (pagnes fancy et wax-prints) à l'élaboration des tissus écrus nécessaires à leur fabrication permet un accrochage générateur de valeur ajoutée, déjà réalisé à Bouaké où, dès 1969, ERG a réussi l'intégration par une extension descendante filature-tissage-impression.

[283] La production de tissus imprimés est rémunératrice, et c'est pour cela que les dirigeants de Gonfreville ont investi en 1969 dans une unité d'impression²⁵.

[284]



• L'engagement et les limites du pari

L'impératif de productivité conduit les investisseurs à opérer des choix technologiques en faveur de biens d'équipements à haut rendement, quelquefois très sophistiqués tel le contrôle électronique des continus à filer et l'automatisation des tâches au Grand Ensemble ERG, nouvelle unité de production mise en service à Bouaké en 1979, où 135 ouvriers en filature, 162 au tissage et 408 salariés au total assuraient, en 1984, le fonctionnement d'un complexe dont la capacité de production était de 2.800 tonnes/an²⁶, d'où sortaient 20.000 mètres de fils par jour²⁷. A ces choix sont associés des objectifs ambitieux : les protocoles d'accord avec le gouvernement ivoirien prévoient qu'en phase finale, chaque complexe, dont

²⁵ Entretien le 22 mai 1984 avec C. Trescol, directeur général ERG.

²⁶ En septembre 1984, cette capacité a été portée à 3.800 tonnes.

²⁷ Source : entretien avec le responsable du Grand Ensemble le 22 mai 1984.

la capacité unitaire devra atteindre 9.000 tonnes, voire 12.500 tonnes, exportera 70 % de sa production.

Les nouvelles usines sont conçues pour parvenir progressivement à cette capacité, la disposition relative des machines (*lay-out*) et des circuits de fabrication a été minutieusement étudiée. La solution retenue est celle d'un *lay-out* en forme de U. comprenant la filature et la préparation du tissage sur la première branche, le tissage sur la seconde : cette disposition permet toutes les extensions possibles en longueur comme en largeur, les locaux techniques (transformateur, centrales de conditionnement) étant aux barycentres des besoins. A la fin de

[286]

Tableau 67

Principaux indicateurs des trois complexes textiles en 1984 (Cotivo, Utexi, Erg)

	Nb broches	Nb métiers	Filés (t.)	Tissés (t.)	Emplois au 31/12
ERG	55.740	577	10.000	6.500	2.646
COTIVO	32.640	665	5.500	5.500	1.527
UTEXI	28.000	768	5.500	5.500	1.308

en 1.000 CFA	Immob. corp. (1982-83)	Actif. immob. (1982-83)	Production	Valeur ajoutée	Masse salariale
ERG	13.804.659	15.669.433	22.905.053	7.463.663	4.154.371
COTIVO	7.310.771	9.044.758	10.439.043	4.537.573	1.570.858
UTEXI	6.427.238	6.916.335	8.115 .616 (1983)	4.796.824 (1983)	1.146.770 (1983)

[287] l'exercice 1982-1983, ce sont près de 19 milliards CFA courants d'immobilisations corporelles qui étaient réalisées.

Il faut séparer UTEXI et COTIVO du Grand Ensemble ERG. Les deux premiers établissements, créés respectivement par les sociétés d'impression SOTEXI et ICODI et mis en production en 1974 et 1976, n'assurent que la filature et le tissage des écrus, COTIVO étant, par ailleurs, spécialisé dans la production de tissus lourds denim pour vêtements de confection. ERG est un ensemble intégré de filature-tissage-impression-confection au sein duquel le Grand Ensemble a été inauguré en 1979 pour ouvrir la marche à l'exportation. Dans les trois cas l'emportent tous les caractères de grands établissements industriels²⁸, ce qui est essentiel pour comprendre le mode de fonctionnement des usines et identifier les effets induits localement.

Afin que ces grands établissements puissent répondre aux objectifs fixés, les

²⁸ En 1984, ERG est au second rang des investissements manufacturiers *stricto sensu* (hors EECI, Sodesucre et Palmindustrie), Cotivo et Utexi au deuxième et seizième rangs. ERG est le troisième employeur industriel, Cotivo le cinquième, Utexi le huitième.

pouvoirs publics facilitent leur démarrage : le régime d'agrément prioritaire²⁹ est accordé à chaque nouveau complexe (exonérations fiscales, détaxe totale sur les biens d'équipements et les intrants importés), la recherche de financements bancaires est active et leur cautionnement assuré³⁰ et le prix de cession du coton-fibre est largement subventionné. L'aide apportée sous forme de bonification du prix de cession du coton-fibre est évaluée à près de 4 milliards F. CFA entre les campagnes 1973-1974 et 1977-1978 ; pour cette dernière campagne, la bonification s'est élevée à 86,61 F. CFA le kg de coton-fibre, soit le tiers du prix de revient à la sortie des usines d'égrenage qui atteignait alors 258,20 F. CFA/kg. A cette pratique courante au Sénégal, au Mali, au Niger, mais aussi à Taiwan et Hong-Kong, s'ajoutent les tarifs préférentiels pour l'eau et l'énergie électrique : tout est donc fait pour que les filières intégrées SOTEXI-UTEXI, ICODI-COTIVO, ERG, et les grands complexes bénéficient des meilleures conditions de production.

Il n'entre pas dans notre propos de dresser un bilan économique des industries valorisant le coton ivoirien : il a été démontré, en 1980, qu'en dépit des pertes en devises (le coton est exportable, à cette date, à un prix rémunérateur) et des avantages fiscaux consentis par l'État, les effets induits demeuraient largement supérieurs aux pertes directes. Il faut pourtant bien souligner que les objectifs d'exportation n'ont pu être atteints, que seules les premières tranches d'investissements prévues ont été réalisées et qu'il est extrêmement difficile de mettre en place une industrie cotonnière exportatrice en Côte-d'Ivoire. Entre les années pendant lesquelles les projets ont été conçus (c'est en 1967 que le gouvernement ivoirien subordonne l'installation de SOTEXI à la construction ultérieure d'une usine de filature-tissage) et celles où les trois complexes entrent en production, l'environnement international a changé : consécutif ou non au choc énergétique de 1973, un net ralentissement de la croissance et de la consommation se manifeste dans les pays industrialisés (taux de croissance moyen annuel du PIB : + 4,7 % entre 1965 et 1972, + 2,4 % entre 1973 et 1983.; taux de croissance moyen annuel de la consommation du secteur privé : + 4,8 % et + 2,6 % pour les [288] mêmes périodes³¹ et les créneaux extérieurs se referment progressivement. De plus, le processus de segmentation-délocalisation, contrairement aux prévisions des années soixante, n'a pas entraîné la disparition de branches entières dans les pays industrialisés : les progrès technologiques qui ont permis l'automatisation changent considérablement la donne industrielle et grâce à la vitesse de production des articles, le poids de la main-d'œuvre devient faible par rapport à celui de l'investissement. En 1980, les pays industriels demeuraient les grands fournisseurs de produits textiles du monde (73 % des exportations), et les restructurations survenues aux États-Unis et au Japon démontrent que les gains de productivité par l'investissement peuvent contrebalancer avantageusement le facteur main-d'œuvre. La conquête de marchés aux États-Unis et en Europe est donc très difficile, d'autant plus que les mesures protectionnistes foisonnent et que la concurrence asiatique est redoutable. Or, l'industrie cotonnière ivoirienne, à la fin des années soixante-dix, demeure peu compétitive.

Tableau 68 : Comparaison des prix de revient d'1 mètre d'écrû de coton en 1978 (prix CIF Europe)

²⁹ Cf., *supra*, chapitre II.

³⁰ La Banque européenne d'investissements (BEI) et le Fonds hollandais d'aide au développement (F.M.O.) participent au capital d'Utexi, ainsi que l'État ivoirien grâce à un prêt FED. La BEI, la CCCE et le FED sont intervenus respectivement pour 1,5 milliards F. CFA, 900 millions et 165 millions CFA dans le financement de départ de Cotivo. L'État a avalisé un prêt de 3 milliards CFA consenti à ERG par un consortium bancaire dirigé par la BIAO.

³¹ Banque Mondiale, 1986. Il s'agit des pays industriels à économie de marché.

	Taiwan		Côte-d'Ivoire		France	
	F CFA	%	F CFA	%	F CFA	%
Mat. première	60,07	42,33	39,90	24,00	44,80	28,00
Salaires	23,65	16,66	41,50	25,00	64,00	40,00
Frais divers	8,99	6,33	17,67	10,61	14,40	9,00
Électricité, eau, fuel	12,77	9,00	15,79	39,90	8,00	5,00
Amortissement	7,10	5,00	26,97	9,50	20,80	13,00
Frais financiers	6,62	4,67	16,49	16,23	4,80	3,00
Fret	9,46	6,67	7,88	4,74	3,20	2,00
Bénéfice	13,24	9,34	—	—	—	—
TOTAL	141,91	100,00	166,2	100,00	39,90	100,00

Source : Mémoire textile pour la CEE, Ministère de l'économie, des finances et du plan, Abidjan, 1978.

Le coût de la main-d'œuvre est plus élevé que dans les pays asiatiques, mais les complexes ivoiriens sont surtout pénalisés par le coût excessif des investissements et des frais financiers. En conséquence, sauf pour le Grand Ensemble ERG, où une réduction significative des coûts a été obtenue, le marché des mammoth textiles demeure ivoirien : COTIVO et UTEXI vendent encore peu à l'étranger (27,2 % et 4,2 % de leur production en 1982-1983) et seul ERG, qui réalisait en 1983-1984 43 % de ses ventes à l'exportation, a réussi à trouver place sur le marché des filés européens (les filés représentaient le quart de la valeur des exportations en 1982-1983).

.....

II. LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LES VILLES DE L'INTÉRIEUR

1) Les travailleurs des complexes cotonniers

• Naissances villageoises, provenances urbaines

[356] Alors que, dans les usines abidjanaises, les travailleurs non ivoiriens nés à l'étranger représentaient encore, en 1982, 17,6 % des effectifs salariés africains, ils étaient relativement peu nombreux dans les complexes de filature-tissage de coton implantés dans les villes du chemin de fer : 4,8 % à Gonfreville (Bouaké) et 1,1 % à l'UTEXI (Dimbokro) en 1984, 0,8 % à la COTIVO (Agboville) en 1979³²). Il n'y a certes pas toujours coïncidence entre nationalité et lieu de naissance, et l'on peut être malien ou burkinabé tout en ayant vu le jour sur le territoire ivoirien. Mais quels que soient leurs lieux de naissance, les salariés africains étrangers pèsent peu dans les effectifs. Pour l'exercice 1982-1983, les Africains non ivoiriens ne constituaient respectivement que 5,42 % et 1,42 % des salariés africains d'ERG et d'UTEXI, et aucun n'était dénombré à la COTIVO. Les usines textiles emploient donc surtout une main-d'œuvre ivoirienne, composée majoritairement de migrants qui

³² Source : fichiers d'entreprises.

contribuent à l'accroissement de l'ivoirisation des populations citadines dans des villes où le poids relatif des Africains étrangers, en raison de l'histoire du peuplement, variait approximativement entre le quart et le tiers de la population totale au recensement de 1975 (21,9 % à Dimbokro, 29,8 % à Agboville et 32,8 % à Bouaké). Compte tenu de l'ancienneté des établissements Gonfreville et de l'étalement dans le temps des conséquences sur le peuplement de Bouaké, c'est, bien entendu, à Agboville et à Dimbokro que l'effet d'ivoirisation a été le plus rapide et le plus spectaculaire, encore que la dernière vague de recrutement ERG, destinée à la nouvelle unité dite Grand Ensemble, ait été en totalité ivoirienne.

[363] Les aires d'origine des salariés ivoiriens révèlent d'importantes disparités quant aux relations entre les trois complexes et ce que nous appellerons leur ancrage local, terminologie entendue comme la place des populations d'origine autochtone dans l'effectif salarié.

De ce point de vue, le complexe de Bouaké est celui dont l'ancrage est le mieux assuré : 12 départements sur 34 ne sont pas représentés parmi les lieux de naissance des salariés enquêtés et 59,2 % des travailleurs de Gonfreville sont originaires du département de Bouaké, avec une forte proportion (28 %) de natifs des villages de la sous-préfecture proprement dite, qui sont proches de l'usine, les autres villageois du département (18,4 %) étant plus nombreux que les ouvriers nés à Bouaké-ville (12,8 %). Cette spécificité est largement héritée des modalités de recrutement initiées par le fondateur de l'entreprise, poursuivies par ses successeurs, et que nous examinerons lors de l'analyse des conditions de la mise au travail. Toutefois, l'extension des activités et le nécessaire appel à une force de travail mieux scolarisée ont contribué à élargir l'aire de recrutement. A cet égard, la main-d'œuvre du Grand Ensemble, nouvelle unité de filature-tissage à équipement sophistiqué, est très nettement distincte de celle du reste du complexe : 66,3 % des salariés y travaillant ne sont pas originaires du département de Bouaké, 11,9 % sont nés dans la ville, 5 % seulement dans les villages proches de la sous-préfecture et 16,8 % dans les autres villages du département.

Ces traits originaux rapprochent la nouvelle unité de Gonfreville des usines de Dimbokro et d'Agboville, au sein desquelles les natifs originaires des départements dont les deux villes sont les préfectures représentent respectivement 31,5 % et 26,4 % des effectifs africains.

Tableau 87 :
Part relative des salariés nés dans les départements de localisation des complexes textiles (salariés enquêtés)

	% nés dans la ville	% nés ailleurs dans le département	% nés hors du département
Bouaké (ERG)	12,8	46,4	40,8
Dimbokro (UTEXI)	11,9	21,8	66,3
Agboville (COTIVO)	7,3	24,2	68,5
dont Grand ensemble	25,9	0,5	73,6

La confrontation des cartes des lieux de naissance départementalisés, confectionnées les unes pour tous les salariés enquêtés, les autres uniquement pour les salariés nés hors des villes où sont localisées les usines textiles, montre à quel point les effets mobilisateurs de ces dernières peuvent être différents. Si la taille et

les conditions de mise en production des complexes de Dimbokro et d'Agboville sont comparables, les aires d'origine de leurs salariés le sont moins. Certes, dans les deux cas, les non originaires du département sont largement majoritaires, à l'inverse des salariés de Bouaké, mais l'aire d'origine de ces allochtones est étendue à tout le territoire national dans le cas de la COTIVO, alors qu'elle est plus restreinte dans celui de UTEXI. Accentuée peut-être par les aléas du tirage des échantillons, lesquels, rappelons-le, ont été stratifiés à partir des catégories professionnelles, de l'ancienneté dans l'établissement et des ateliers ou des postes de travail, mais corroborée cependant par un sondage effectué sur les fichiers du personnel pour plus de 1.000 salariés dans chacune des [364] deux usines, cette distinction est probablement en liaison avec le différent ancrage départemental des deux établissements. L'un et l'autre ont pourtant recruté entre le quart et le tiers de leur main-d'œuvre parmi des originaires de leur département d'installation (26,4 % pour la COTIVO, 31,5 % pour l'UTEXI). Mais alors qu'à Dimbokro, ces originaires proviennent surtout des autres localités que la ville, c'est l'inverse à Agboville, où le poids des natifs de la cité préfectorale est sans commune mesure avec celui, dérisoire, des autres localités. L'extrême faiblesse du rayonnement de la COTIVO sur l'aire départementale hors cité contraste ainsi avec la meilleure diffusion, à même échelle, de celui de l'UTEXI. De tous les effets sur les mouvements de population déclenchés par la création d'emplois industriels, ce sont ceux tournés vers Agboville qui ont été le moins enracinés dans les campagnes environnantes, et la différence entre la main-d'œuvre de la COTIVO et celle de l'UTEXI montre à quel point les perceptions de l'offre d'emploi, les filtres culturels autochtones et les pratiques locales sont indispensables à la compréhension des mobilités géographiques.

Il n'y a aucun automatisme en ce domaine. L'usine d'Agboville demeure largement considérée comme un corps étranger au pays Abé, « affaire de blancs », ou « affaire de gouvernement » ne concernant en rien des villageois dont le chef-lieu de préfecture n'abritait d'ailleurs que 15 % d'Abé lors du recensement de 1975 : usine étrangère dans une ville d'allochtones³³. Il a fallu l'intervention du préfet pour qu'un contingent d'emplois soit réservé et octroyé à des Abé, mais seuls des natifs de la ville ont répondu positivement aux sollicitations administratives, contrairement à Dimbokro où la volonté de présélectionner au moins une moitié de candidats originaires du département a rencontré un écho plus favorable dans les campagnes. Il y a là une spécificité résultant d'abord des traits originaux de la culture et de l'histoire des Abé au sein du groupe Akan, et, en particulier, des pratiques anciennes de refus et d'hostilité envers toute initiative venue d'Agboville ; sans doute faut-il voir aussi une conséquence de la proximité d'Abidjan, la capitale économique étant considérée comme une composante urbaine des stratégies locales beaucoup plus éminente que la cité de l'Agnéby. A une attitude encore largement répandue, que traduit l'inertie des villageois face à l'offre d'emploi industriel, s'oppose très nettement la mobilisation générale des Baoulé, lesquels constituent le premier groupe dans l'usine d'Agboville (92,6 % d'entre eux étant des migrants), comme dans les établissements de Bouaké et de Dimbokro.

Tableau 88 :
Les groupes culturels et ethniques dans les trois complexes textiles

³³ Sur l'histoire du peuplement d'Agboville, J. Le Strat, 1974.

	ERG (1984)		UTEXI (1984)		COTIVO (1984)	
	E (%)	U (%)	E (%)	U (%)	E (%)	U (%)
Akan	72,4	71,5	71,6	72,3	63,1	62,9
Krou	4,9	5,2	8,4	8,1	13,9	13,7
Mandé Sud	4,3	4,1	7,5	7,4	5,4	5,5
Mandé Nord	9,0	7,5	5,9	5,3	8,2	7,9
Voltaïques	8,6	6,4	6,1	5,8	8,3	8,7
Ivoir. non précisés	0,2	0,5	0,2		0,3	—
Aff. étrang.	0,6	4,8	0,3	1,1	0,8	1,3

E = enquêtes ; U = d'après fichiers du personnel

[365] Les lieux de naissance des travailleurs des complexes cotonniers ont été répartis selon la même méthode que ceux des salariés d'Abidjan, en trois catégories, villes, chefs-lieux de cercle ou de subdivision (CLC, CU) et villages.

Tableau 89 :
Catégories de lieux de naissance des salariés des trois complexes textiles

	Villes	CLC/CLS	Villages
ERG	21,6 %	12,8 %	65,5 %
(Grand Ensemble)	(28,7 %)	(15,8 %)	(55,5 %)
COTIVO	37,2 %	10,8 %	52,0 %
UTEXI	16,9 %	22,6 %	60,5 %

Contrairement aux usines d'Abidjan, où la main-d'œuvre d'origine villageoise ne représente qu'environ le tiers des effectifs salariés, les complexes textiles ont recruté des travailleurs surtout issus de villages. Cependant, outre les inégalités consécutives aux politiques volontaristes de recrutement local, dans la ville même à Agboville ou au contraire dans les villages proches de Bouaké, on constate que plus du tiers à près de la moitié de la main-d'œuvre est d'origine urbaine ou semi-urbaine (48,0 % à la COTIVO, 39,5 % à l'UTEXI, 34,4 % à ERG mais 44,5 % au Grand Ensemble) et que les effets mobilisateurs de l'emploi industriel ne sont pas réductibles à un simple déplacement de populations rurales, proches ou non. En effet, même en excluant les salariés natifs des trois villes, le pourcentage d'allochtones d'origine urbaine ou semi-urbaine demeure relativement important : 30,1 % à la COTIVO, 34,8 % à l'UTEXI, 24,7 % à ERG (37,1 % au Grand Ensemble).

Tableau 90 :
Catégories de lieux de naissance des salariés (*) nés à l'extérieur des trois villes

	Villes	CLC/CLS	Villages
ERG	10,1 %	14,6 %	75,2 %
(Grand Ensemble)	(19,1 %)	(18,0 %)	(62,9 %)
COTIVO	15,5 %	14,6 %	69,9 %
UTEXI	10,4 %	24,4 %	65,2 %

(*) Salariés enquêtés.

La seule description des catégories de lieux de naissance n'est cependant pas suffisante pour rendre compte des provenances des travailleurs au moment de l'embauche. L'examen de leurs derniers lieux de résidence permet une meilleure appréhension des particularités des aires de recrutement. De cet examen ressortent d'une part le caractère massivement migratoire, au sens du déplacement entre le dernier lieu de résidence, l'usine et la ville, de la main-d'œuvre de la COTIVO et de l'UTEXI, d'autre part le poids des trajets urbains antérieurs à l'obtention de l'emploi pour la plupart des salariés des trois usines.

[366]

Tableau 91

Derniers lieux de résidence des salariés enquêtés dans les complexes textiles

Usine	Résidence précédente	% des salariés
COTIVO (1979) (*)	Agboville ville	16,5
	Départ. d'Agboville	2,5
	Autres départ. (villag.)	11,0
	Autres départ. (villes)	70,0
		dont Abidjan : 35,0
		dont Bouaké : 8,0
UTEXI (1984)	Dimbokro ville	30,7
	Départ. de Dimbokro	11,3
	Autres départ. (villag.)	3,2
	Autres départ. (villes)	54,8 %
		dont Abidjan : 21,0
		dont Bouaké : 13,7
ERG (1984)	Bouaké-ville	54,4
	Départ. de Bouaké	24,0
		dont villages de la sous-préfect. : 16,0
	Autres départ. (villag.)	1,6
	Autres départ. (villes)	20,0

(*) En 1984, l'enquête sociale menée par la direction donne : Agboville-ville : 24,7 % ; département d'Agboville : 1,8 % ; autres départements (villages) : 21,5 % ; autres départements (villes) : 46,7 % ; non précisé : 5,3 %.

Contrairement au complexe ERG, où 3 salariés sur 4 résidaient dans le département de Bouaké avant d'accéder à l'emploi industriel, les usines d'Agboville et de Dimbokro ont largement recruté hors des limites départementales. A l'opposé

de ceux de Bouaké³⁴, les salariés qui habitaient Agboville et Dimbokro avant d'entrer à la COTIVO ou à l'UTEXI sont minoritaires : dans les deux villes, les emplois industriels ont été acquis par des migrants venus en majorité d'autres villes de Côte-d'Ivoire, parmi lesquelles Abidjan et Bouaké tiennent une place non négligeable, 43 % des travailleurs de la COTIVO et 34,7 % de ceux de l'UTEXI provenant des deux principales cités du pays.

Les différences entre lieux de naissance et derniers lieux de résidence sont en effet nombreuses. Seuls les ruraux natifs des villages situés à l'immédiate proximité de Dimbokro et dans la sous-préfecture de Bouaké sont caractérisés par une remarquable stabilité résidentielle : les trois quarts d'entre eux environ (77,1 % à Dimbokro, 71,4 % à Bouaké) habitaient leurs lieux de naissance avant l'embauche. Mais plus du quart des salariés nés à Agboville et à Dimbokro résidaient ailleurs avant de travailler dans les complexes textiles. Les disparités sont accentuées au sein des groupes de migrants allochtones. Dans l'échantillon enquêté en 1984 à Dimbokro, 75 salariés sont nés dans des villages : sur 48 villageois nés hors du département, 24 habitaient Abidjan et Bouaké, 14 étaient logés dans d'autres villes et 10 seulement demeuraient dans leurs villages d'origine ; 49 travailleurs de l'UTEXI sont nés dans des [367] centres urbains, mais 101 résidaient en ville avant d'entrer à l'usine, dont 27 à Abidjan (4 y sont nés), 19 à Bouaké (1 y est né) et 7 à Toumodi (2 y sont nés). Dans l'échantillon enquêté en 1979 à Agboville, 52,0 % des salariés sont nés dans des villages, mais 13,5 % seulement y résidaient lors du recrutement ; 23,3 % des migrants sont originaires des villes ou de CLC/CLS, mais 70,0 % des lieux de provenance sont des centres urbains. L'enquête sociale réalisée en 1984 par la Direction de l'établissement confirme d'ailleurs une provenance à la fois extérieure au département et urbaine, même si le poids relatif des migrants venant de villes y est moindre que celui obtenu en 1979 sur un échantillon beaucoup plus réduit.

Exception faite des salariés nés dans les villages de la sous-préfecture de Bouaké et dans ceux proches de Dimbokro³⁵, la mobilité géographique antérieure à l'emploi industriel est donc l'une des caractéristiques des travailleurs du textile. Cette mobilité est d'abord à mettre en relation avec les parcours scolaires : dans les trois nouvelles unités textiles, UTEXI, COTIVO et Grand Ensemble ERG, la force de travail est en effet constituée de déscolarisés dont le niveau de sortie du système d'instruction est supérieur à celui des travailleurs d'Abidjan. A l'UTEXI, 80,8 % des salariés ont un niveau égal ou supérieur au CM2, 54,1 % ont « fait les bancs » dans des collèges mais 2,4 % seulement ont fréquenté le second cycle du secondaire (1,6 % sortent de l'enseignement technique). A la COTIVO, 83,5 % des ouvriers et employés ont atteint ou dépassé le stade du CM2, 48,3 % sont passés par des établissements secondaires, sans toutefois pouvoir franchir le cap de la classe de 3^e ni obtenir le BEPC. Plus de la moitié des migrants relèvent de cette catégorie et ont donc séjourné, s'ils n'y sont pas nés, dans des villes pourvues de collèges publics ou privés. Enfin, au Grand Ensemble ERG, 98,8 % des recrutés ont un niveau scolaire égal ou supérieur au CM2, 88,5 % sortent de l'enseignement secondaire, dont plus de 60 % de la classe de 3^e et de collèges techniques, et 2,7 % seulement n'ont pas dépassé le stade du CM1 (il s'agit d'ouvriers de l'ancienne unité de filature-tissage qui ont été transférés au Grand Ensemble). Toutefois, ces travailleurs ne représentant que moins de 15 % des effectifs totaux de Gonfreville, (soit 408 emplois sur 2.753 en mai 1984), les profils scolaires de

³⁴ N'ont pas été comptabilisés dans la catégorie « dernière résidence : Bouaké », ceux qui résidaient dans les villages de la sous-préfecture localisés à l'immédiate proximité de la ville.

³⁵ Rappelons qu'à Agboville, les natifs des villages du département ne constituent que 0,5 % des effectifs.

l'ensemble des salariés de Bouaké témoignent des pesanteurs de l'histoire du complexe textile : sur 1.041 dossiers du personnel dépouillés, soit plus du tiers des salariés, on dénombrait encore en 1984, près d'un quart de non scolarisés (24,3 %) et 40 % de déscolarisés du primaire. Ces disparités de profils, consécutives à l'évolution des modalités de recrutement, soulignent l'importance capitale de ces dernières dans les tris successifs opérés au sein d'un potentiel de main-d'œuvre dont la mobilité et les trajets urbains ne procèdent pas uniquement des parcours scolaires.

• Offre d'emploi et modalité de recrutement

Compte tenu des techniques de production adoptées et mises en œuvre dans les complexes cotonniers, la plupart des emplois offerts ne sont pas plus qualifiés que ceux procurés par le parc productif manufacturier abidjanais : 72,3 % des salariés occupaient en 1983 des postes relevant des catégories de manœuvres, d'O.S. et d'employés non qualifiés. En ne considérant que les effectifs techniques, directement productifs, ce sont plus de 8 emplois sur 10 à l'UTEXI et à la COTIVO et près de 7 emplois sur 10 à Gonfreville qui n'entrent pas dans les catégories professionnelles qualifiées. Il y a là une incidence nette de la fragmentation et de la mécanisation des opérations de production en chaîne, et le rappel sommaire des principaux maillons de la chaîne productive classique permet de mieux comprendre les caractéristiques de l'offre d'emploi³⁶.

[368] En filature, du battage des fibres de coton à l'encartage du fil, 9 opérations principales sont effectuées. Les brises-balles ouvrent les balles de coton qu'ils répartissent ensuite sur le tapis roulant du batteur automatique ; les batteurs conduisent la machine (mise en marche, surveillance du fonctionnement) ; les cardeurs surveillent l'approvisionnement des cardes automatiques, dont ils assurent le nettoyage, l'alimentation en rouleaux de batteur étant effectuée par des manœuvres ; les étirateurs approvisionnent leurs machines en mèche de cardé, contrôlent la sortie, rétablissent le continu en cas de coupure et s'occupent de l'entretien de routine ; les bancs-brocheurs surveillent le fonctionnement des bancs à broche qu'ils chargent en mèches d'étirage, participent au lavage des broches et nettoient les machines ; les fileurs veillent sur les métiers à filer qu'ils approvisionnent en bobines et réparent les casses ; les assembleurs surveillent l'alimentation et le fonctionnement de l'assemblage, lèvent les bobines pleines et réparent les casses de fil ; les leveurs-retordage s'assurent de l'alimentation en bobines de fil simple des métiers à retord et effectuent les levées de bobines retord ; les bobineurs interviennent après le filage ou le retordage, disposent les *cops* (supports de forme tronconique) sur leurs bobineuses qu'ils nettoient après chaque période de travail. Seuls les fileurs et les bobineurs doivent avoir acquis une bonne connaissance des opérations de préparation à la filature ; tous les autres postes de travail sont accessibles, directement ou indirectement, avec une formation sur le tas. A l'exception des chefs de secteurs, d'entretien, ainsi que des moniteurs et des contremaîtres de section, peu de salariés ont un poste de travail qualifié : en 1977, dans l'ancienne filature ERG, 80,3 % des effectifs étaient composés de manœuvres et d'O.S.³⁷ ; en 1984, ces catégories représentaient respectivement 91,1% et 92,6 % des effectifs des filatures de la COTIVO et de l'UTEXI³⁸.

Au tissage, les 7 opérations principales ne reposent pas non plus sur de

³⁶ Source de la description : P. Akesse, P. Peguy, 1978.

³⁷ Source : P. Akesse, P. Peguy, 1978.

³⁸ Effectifs au 9 mars 1984 pour la Cotivo et au 28 mars 1984 pour l'Utexi.

nombreux postes qualifiés. Les bobineurs ont la même tâche que ceux de la filature ; les ourdisseurs, qui font la mise sur ensouple des fils nécessaires au tissage, contrôlent le fonctionnement de machines chargées par des manœuvres ; les réunisseurs surveillent la mise en place des ensouples d'ourdissoir ; les encolleurs procèdent à l'encollage des fils à tisser et doivent régler leurs machines ; les rentreurs s'occupent de l'insertion des fils de l'ensouple, selon des fiches de composition, sur le peigne et les lisses ; les monteurs de chaîne disposent les chaînes ainsi rentrées sur les métiers à tisser et font un échantillon de tissage avant que le tisserand ne prenne le relais ; ce dernier assure l'approvisionnement en canettes pour la navette du métier à tisser et répare toute casse de fil. Comme à la filature, les postes de contremaîtres et de chefs d'équipe sont comptés : 79,4 % des effectifs des ateliers de tissage ERG étaient constitués de salariés non qualifiés en 1977 ; en 1984, les manœuvres et O.S. constituaient respectivement 88,1 % et 85,9 % des effectifs travaillant au tissage à la COTIVO et à l'UTEXI. Les activités de teinture, d'impression et de confection à Gonfreville ne modifient en rien l'offre d'emploi du complexe ERG³⁹.

De même, la mise en production de l'équipement de pointe du Grand Ensemble en 1979 n'a pas fondamentalement transformé la nature des emplois proposés. L'introduction de l'électronique (contrôle de la carderie et des navettes de métiers à tisser) et la généralisation de l'automatisation (levage des métiers à filer et des bobinoirs, alimentation des bobinoirs) ont supprimé des postes de manœuvres et d'O.S. et facilité d'importants gains de productivité, mais à l'exclusion des régleurs et des chefs d'atelier formés au sein de l'entreprise depuis octobre 1975, les emplois ne sont guère plus qualifiés que ceux de la chaîne classique de

[369]

Tableau 92

L'emploi dans les complexes textiles des villes de l'intérieur
(Exercice 1982-1983)

C a t é g o r i e s professionnelles	ERG		UTEXI		COTIVO		TOTAL	%
	EAC	ET	EAC	ET	EAC	ET		
Direction	4	1	2	—	3	3	13	0,2
Cadres et techniciens	31	43	27	3	4	2	110	1,9
Maîtrise	61	187	7	23	5	25	308	5,3
O.P. et emplois qualifiés	163	576	48	156	48	177	1.168	20,3
O.S. et emplois non qualif.	42	1.530	93	949	39	1.034	3.687	64,0
Manœuvres	—	184	—	44	—	247	475	8,3
Apprentis	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	301	2.521	177	1.175	99	1.488	5.761	100,0
	2.822		1.352		1.587			

EAC = emplois administratifs et commerciaux.

ET = emplois techniques.

Source : Centrale des bilans 1983.

³⁹ Pourcentages d'emplois non qualifiés en 1977 : teinture 89,9 % ; impression : 76,0 % ; confection : 88,1 %.

[370] production. Ils sont simplement beaucoup moins nombreux, puisqu'en 1984, on décomptait 135 emplois à la filature du Grand Ensemble contre 784 aux deux anciennes filatures ERG, et 162 emplois au tissage « 3 » contre 589 aux tissages « 1 » et « 2 », l'atelier le plus ancien étant alors mis en cessation d'activité. Si la modernisation de l'appareil productif n'a pas provoqué de glissement vers de meilleures qualifications, elle a, en revanche, été accompagnée d'une modification parfois radicale des modalités et des critères d'embauche de la main-d'œuvre dont le meilleur exemple est fourni par l'évolution du recrutement des salariés de Gonfreville.

.....
[374] À l'exception de celui des ouvrières, il est vrai peu nombreuses (110 en 1962, 10,5 % des effectifs d'ouvriers et d'employés ; 155 en 1968, 10 % des effectifs africains ; 277 et 227 en 1978 et en 1984, soit 8,0 % et 8,4 % des salariés africains), le niveau scolaire initial exigé des candidats à l'emploi a été progressivement élevé au fur et à mesure de la modernisation de l'outil de production. Les profils de recrutement des ouvriers et employés du Grand Ensemble sont très significatifs : avec 60 % de déscolarisés qui ont atteint la 3^e, et dont la plupart ont obtenu le BEPC, la nouvelle unité ERG a bénéficié d'un tri extrêmement sévère, qui a totalement marginalisé les élèves de l'enseignement primaire et ceux des premières classes du secondaire. Un moment, les dirigeants de Gonfreville tentèrent même de ne sélectionner que des bacheliers, mais peu d'entre eux se présentèrent et ceux-là repartirent très vite.

Le regroupement des profils scolaires dans une fourchette allant du CM2 à la classe de 3^e est aussi l'une des caractéristiques des salariés de l'UTEXI et de la COTIVO. Dans les deux cas, la mise en production des complexes a d'abord été assurée par une main-d'œuvre qualifiée ou proche des catégories qualifiées, surtout constituée d'agents de maîtrise et d'ouvriers professionnels venant des maisons mères abidjanaises et d'élèves issus des centres techniques et des centres de formation professionnelle nationaux. Puis, face à la marée des demandes (d'après l'enquête SIGES-DATAR de 1975, 20.000 demandes d'emploi ont été dénombrées pour l'usine de Dimbokro et 10.000 personnes se sont, présentées à l'embauche en septembre 1974, pour 936 emplois offerts) et quelquefois après une première phase de recrutement « sur le tas » (16,8 % des salariés de la COTIVO sont des ouvriers ayant participé aux travaux de construction de l'usine), un filtrage sévère a été opéré à deux niveaux, non obligatoirement successifs. Dans les antennes locales de l'OMOCI⁴⁰, un écrémage a écarté la plupart des candidats n'ayant pas un niveau égal ou supérieur au CM2. La batterie de tests psycho-techniques subis lors des épreuves de sélection a permis d'identifier les aptitudes et de définir les champs de compétence manuelle. Bien que ces derniers ne dépendent pas tous uniquement du niveau scolaire atteint, il faut bien constater que c'est surtout sur des élèves ou d'anciens élèves du secondaire que les choix définitifs se sont portés. Cela ne signifie pas que les divers réseaux de sociabilité aient été ligotés et réduits à l'inaction. Mais contrairement à Bouaké où, sauf au Grand Ensemble, ils demeurent fortement ancrés dans le milieu départemental, ces réseaux ont à la fois une vaste envergure spatiale et une marge de manœuvre réduite qu'ils doivent l'une à l'ampleur des migrations, l'autre à l'intense compétition déclenchée autour de l'emploi industriel dans une période où l'accès au marché du travail salarié devient de plus en plus difficile. C'est autour de deux pivots, le chef du personnel et le responsable de l'antenne OMOCI de la ville, que convergent les stratégies

⁴⁰ Il n'y avait pas encore d'antenne de l'Omoci à Agboville en 1975, lors de l'achèvement des travaux de construction de la Cotivo, ce qui explique en partie le poids relatif des « recrutés sur le tas » dont la situation a été régularisée après l'embauche.

d'embauche, comme le montre la répartition [375] des modalités d'accès aux usines des travailleurs enquêtés. A UTEXI XI, ceux qui sont d'abord passés par l'OMOCI (42,6 %) sont à peu près aussi nombreux que ceux qui se sont adressés directement au chef du personnel (44,7 %), les autres bénéficiant de l'intervention d'un ami dans l'usine ou dans la maison mère abidjanaise (6,0 %) ou d'un accord entre la direction et leur école technique ou professionnelle (6,7 %). A la COTIVO, compte tenu de l'installation tardive de l'antenne OMOCI, c'est par la direction qu'ont transité la plupart des demandes (61,5 %) : les salariés placés selon l'ordre du circuit d'embauche représentent moins du quart des effectifs enquêtés (21,2 %), ceux qui proviennent directement de leur école technique ou ont été recommandés par un ami ou un parent déjà en place en constituent respectivement 5,0 % et 12,3 %. Dans les deux usines, le rôle du chef du personnel et la nature des relations qu'il entretient avec le responsable de l'antenne OMOCI ont été décisifs, et les demandeurs d'emploi, qui ont le plus souvent tenté de se concilier les bonnes grâces de l'un et l'autre des pivots, ne s'y sont pas trompés.

- Les provenances professionnelles et géographiques

Migrants et résidents dans les villes lors de l'embauche confondus, les travailleurs des trois complexes ont des antécédents professionnels qui présentent une similitude avec ceux des salariés abidjanais : pour la majorité d'entre eux (56,0 % à Bouaké, 57,1 % à Dimbokro, 52,3 % à Agboville), l'emploi industriel est le premier emploi occupé dans la ville. Mais la différence est grande entre Bouaké d'une part, Dimbokro et Agboville d'autre part ; autant le poids des salariés qui étaient cultivateurs est important dans la première ville (plus du quart du total enquêté, près de 46 % des « premiers emplois », autant il est restreint dans les deux autres, en particulier à Agboville où les déscolarisés inactifs en quête d'emploi et les élèves sortant de l'école représentent plus de 9 « premiers emplois » sur 10. A cette première similitude s'en ajoute une autre : le caractère urbain dominant des professions antérieurement exercées, puisque, même à Bouaké, on dénombre plus d'anciens salariés et artisans que d'anciens cultivateurs. Toutefois, ces analogies doivent être nuancées selon les établissements industriels et la provenance géographique des salariés.

Parmi ceux qui résidaient dans les villes ou qui ne peuvent être considérés comme des migrants au même titre que les autres en raison de leur continuité de résidence dans les villages de naissance proches des cités⁴¹, plus du quart étaient cultivateurs à Bouaké contre 2,6 % à 6 % à Dimbokro et Agboville : l'immédiate périphérie villageoise n'a pas constitué dans les deux dernières villes un réservoir de main-d'œuvre équivalent à celui de Bouaké, où, d'ailleurs, la nouvelle unité du Grand Ensemble n'a pas non plus puisé de travailleurs dans les villages proches. En revanche, les anciens salariés et artisans constituent une bonne proportion, à peu près comparable à celle des déscolarisés, des travailleurs recrutés localement : ils représentent 52,1 % du personnel COTIVO qui résidait à Agboville avant l'embauche (41,8 % des déscolarisés), 47,4 % du personnel UTEXI qui habitait Dimbokro (50,0 % des déscolarisés) et 43,2 % des salariés ERG qui logeaient à Bouaké. Sauf à Agboville, les travailleurs de l'artisanat sont relativement plus nombreux que les anciens salariés des entreprises inventoriées : on y retrouve surtout des tailleurs (15 sur 24 à Gonfreville, 2 sur 6 à l'UTEXI, 30 sur 79 à la COTIVO) et des mécaniciens (6 sur 24 à Gonfreville, 3 sur 6 à l'UTEXI, 15 sur 79 à

⁴¹ Une distinction a été établie entre les travailleurs nés dans les villages proches des villes et qui y résident toujours, et ceux qui se sont fixés en ville ; seuls les seconds ont été considérés comme des migrants contribuant directement à l'accroissement de la population urbaine.

la COTIVO) dont la principale préoccupation semble avoir été, si l'on se réfère aux récits [376] de vie, d'accéder à un emploi durable et à une certaine sécurité de revenu compensant le caractère aléatoire de certains gains artisanaux.

C'est le cas de Bamba A... , Malinké, né en 1944 à Korhogo où son père faisait du commerce de pagnes. Bamba, qui a suivi l'école coranique, n'a jamais « fait les bancs » à l'école publique, mais il sait lire et écrire l'arabe et le français. En 1963, son père le place comme apprenti-tisserand auprès de l'un de ses amis ; en mai 1965, Bamba est envoyé à Bouaké pour acheter des paquets de fils teints : hébergé par un oncle grossiste qui habite alors le quartier Sokoura, Bamba découvre une ville où il décide, dit-il, « de faire son avenir ». Trois ans plus tard, grâce à un pécule octroyé par son père et à un cadeau de son oncle qui a récupéré un métier à tisser, il s'installe comme tisserand à Koko. Pendant cinq années, Bamba réussit tant bien que mal à survivre, mais les bandes étroites qu'il fabrique se vendent mal et l'avenir paraît bien compromis. Aussi cherche-t-il à diversifier son activité en se lançant, comme son père, dans le commerce des pagnes. Mais la concurrence est dure, et au bout d'un an, Bamba abandonne pour remettre à nouveau son métier en action. Ce retour à l'artisanat n'est guère concluant et, en 1975, il se met en quête d'une autre possibilité de travail : elle lui sera fournie par un Malinké provenant comme lui de Korhogo, qu'il retrouve tous les mois lors de la réunion d'une association d'originaires, et qui travaille comme banc-brocheur à Gonfreville, où Bamba entre comme étirageur en 1976.

[377] Les salariés provenant d'autres localités que les trois villes concernées ont été regroupés selon leurs dernières activités et la simplicité ou la complexité de leur parcours géographiques antérieurs à la mise au travail dans les complexes textiles. Ces parcours regroupent tous les mouvements observés depuis le dernier lieu de scolarisation ou le lieu de naissance pour les non scolarisés.

Tableau 93 :
Dernière activité exercée et types de parcours des travailleurs migrants dans les complexes textiles (pourcentage)

	COTIVO		UTEXI		ERG	
	Parcours directs	Parcours complexes	Parcours directs	Parcours complexes	Parcours directs	Parcours complexes
Élèves sortant de de l'école et déscolarisés inactifs en quete d'emplois	47,6	3,1	30,3	14,7	29,7	—
Salariés	—	35,8	—	36,0	—	27,1
Travailleurs de l'artisanat urbain	—	10,5	—	4,7	—	18,9
Cultivateurs et planteurs	3,0	—	16,3	—	24,3	—
TOTAL	100		100		100	

Si les parcours migratoires directs des salariées de Gonfreville et de la COTIVO

sont prédominants, ils n'atteignent toutefois jamais l'ampleur relative de ceux des travailleurs abidjanais, qui concernent plus de 8 salariés sur 10. Trois catégories d'antécédents professionnels entrent dans la composition des trajets migratoires directs.

- Les cultivateurs/planteurs, qui représentent près du quart des migrants ERG, mais seulement le sixième des migrants UTEXI et à peine 3,0 % des migrants COTIVO, sont tous venus directement depuis leur lieu de naissance. Les uns, plutôt non scolarisés, sont dans la mouvance des réseaux baoulé rayonnant dans le département de Bouaké au-delà des limites de la sous-préfecture, et grâce auxquels ils sont entrés à Gonfreville. D'autres ont été scolarisés, mais ils ont échoué au CEPE ou ils se sont arrêtés à l'issue d'un redoublement négatif en 6^e, voire en 5^e, et sont retournés au village pour reprendre la daba, faute de moyens ou d'accord des parents pour tenter à nouveau leur chance dans le système scolaire. Les perspectives de revenu et la condition quotidienne villageoise ne leur conviennent guère, et toute opportunité d'emploi urbain est saisie dès lors qu'une certaine durée est assurée. [378] Cependant, tous les cultivateurs/planteurs ne proviennent pas de localités villageoises : 16,5 % des migrants UTEXI étaient aux champs, mais 14,2 % des lieux de provenance des salariés sont des villages ; 24,3 % des migrants ERG travaillaient la terre mais moins de 10 % des lieux de provenance sont des villages. Il n'y a donc pas coïncidence entre activité antérieure et nature du lieu de résidence, et l'on trouve ainsi des cultivateurs qui étaient aussi des citoyens avant d'accéder à l'emploi industriel. Cela n'est guère surprenant au vu des activités de la population résidant dans les villes dites « de l'intérieur » : en 1978, 20,3 % des actifs travaillaient dans le secteur primaire, et 15,8 % étaient agriculteurs ; pour 100 actifs agricoles citoyens, plus de 91 étaient classés dans les catégories « indépendants » et « aides familiaux » ; mais les 20,3 % d'actifs ne percevaient que 4,3 % de la masse des rémunérations⁴². Scolarisés ou non, beaucoup de ces agriculteurs citoyens sont marginalisés par la distribution du revenu monétaire urbain, même si la valeur estimée de leur production vivrière allège le coût de leur condition citadine, et à moins de pouvoir ajuster ou orienter une partie de leur production vers les marchés urbains, ce que font certains d'entre eux⁴³, ils n'ont d'autre solution pour faire face à l'accroissement de la consommation en biens manufacturés impliqué par le mode de vie citadin que de s'insérer dans le marché du travail urbain.

Quant aux données recueillies en 1984 sur les migrants COTIVO par la direction de l'établissement (3,0 % d'anciens agriculteurs/planteurs mais 23,3 % de provenances villageoises), elles laissent quelque peu perplexe. Certes elles confirment l'extrême faiblesse de la ponction opérée dans les villages abé du département (1,8 % des provenances, 2,5 % dans notre enquête de 1979), où les dynamismes d'une économie de plantation moins affectée que celle du département de Dimbokro par les aléas climatiques et les départs des jeunes actifs vers le Sud-Ouest⁴⁴, les stratégies de défense foncière contre les allochtones, la persistance d'attitudes de méfiance à l'égard de la cité préfectorale et la proximité d'Abidjan expliquent en partie le peu d'intérêt suscité par la COTIVO. Mais il reste que l'écart est important entre le pourcentage de provenances villageoises non départementales (21,5 %) et celui des antécédents professionnels, et qu'il ne saurait

⁴² Source : EBC 1978-1979 et E Binet, 1982.

⁴³ Ce que montrent divers travaux sur la commercialisation des produits vivriers, en particulier ceux de J.-L. Chaléard, 1986.

⁴⁴ Une « diagonale » de déficit démographique, passant par Dimbokro et Bodokro, est en corrélation avec le vieillissement des actifs agricoles et le recul des superficies plantées. Entre 1965 et 1975, le département de Dimbokro a perdu plus de 6.500 habitants (M. Lesourd, 1982 et 1985).

être expliqué seulement par le retour au village de déscolarisés inactifs, à moins que ces derniers n'aient préféré se définir eux-mêmes comme anciens élèves plutôt que comme agriculteurs. Si cette analyse est exacte, le type de réponse en dit long sur l'image négative qu'ont certains déscolarisés de la condition villageoise.

- Ces déscolarisés inactifs en quête d'emploi constituent précisément la deuxième composante des trajets migratoires directs depuis le dernier lieu de scolarisation. Anon Y... , Abé, né en 1954 dans un village de la sous-préfecture d'Adzopé, inspecteur à la finition à l'UTEXI, est de ceux-là. A l'âge de 7 ans, Anon entre à l'école primaire ; en 1967, il obtient le CEPE et son père l'envoie à Abidjan, chez un tuteur qui connaît bien le responsable d'un collège à Marcory. Grâce à lui, Anon entre en 6^e, mais il redouble la 5^e et échoue au BEPC en 1972. La disparition de son père le prive alors d'un appui financier décisif ; Anon se rend à Bouaké chez un oncle maternel, qui accepte de l'aider en l'hébergeant et en lui offrant une nouvelle chance de passer le BEPC. Malheureusement, Anon échoue à nouveau, et doit se mettre en quête de travail. En 1974, il fait la connaissance d'un originaire d'Adzopé, électricien à la SIDELAF, entreprise d'Abidjan ayant participé à la construction de l'UTEXI à [379] Dimbokro, qui lui apprend que l'usine textile recrute des jeunes ayant un bon niveau scolaire. Anon se rend à Dimbokro, où il est accueilli par une association d'originaires, l'« Union fraternelle des Akyé de Dimbokro » ; il rédige une demande d'embauche qu'il fait parvenir directement au chef du personnel, passe sans problèmes les tests de sélection et entre à l'usine comme rangeur aux produits finis, avant de devenir successivement métreur, vérificateur, puis inspecteur.

- La troisième composante des trajets directs regroupe des élèves sortant de l'école sans s'être mis en quête d'un autre emploi urbain que celui occupé dans les établissements textiles. Les uns proviennent de centres techniques avec lesquels les dirigeants des complexes textiles se sont entendus pour recruter des ouvriers professionnels. D'autres sont issus des collèges d'enseignement général, comme Amani K... , Baoulé⁴⁵ , né à Bocanda vers 1956, tisserand à l'UTEXI, entré au CP1 en 1963 et qui obtient le CEPE en 1970. Orienté à Bouaké, il y « fait les bancs » en 6^e et en 5^e, mais constate que les difficultés scolaires s'accumulent. En 1974, il informe son père de son intention d'abandonner les études et il constitue un dossier pour entrer à l'usine UTEXI, située à 60 km de Bocanda, argument de relative proximité qui, dit-il, lui permet d'obtenir l'accord du père, car Amani ne veut pas retourner à Bocanda où aucune activité ne l'attire. Tous les récits de vie ne font pas toujours état d'un tel accord entre des enfants scolarisés conscients de leurs limites et désireux de s'en sortir au plus vite sans perdre la face en retournant dans la famille, et des parents inquiets de constater que leur investissement scolaire n'a que peu de chance d'être payé de retour dans l'immédiat. Dans de nombreux cas, la mise au travail industriel s'explique aussi par des tensions, voire des ruptures provisoires entre des élèves en difficultés et des collectifs familiaux qui ne veulent plus, ou ne peuvent plus, soutenir un effort financier en faveur de ceux dont les résultats ne leur paraissent ni suffisants, ni prometteurs.

Les mêmes constats résultent de l'examen des itinéraires et des récits de vie des migrants déscolarisés à parcours complexe. Aussi mettrons-nous plutôt l'accent dans cette catégorie de trajets sur les deux autres composantes de la force de

⁴⁵ « Amani » : nom donné à celui ou celle qui naît après des jumeaux dans les familles baoulé, où les enfants portent toujours un nom correspondant à leur jour de naissance, un autre à celui de leur ascendant paternel ou maternel, et un dernier nom dépendant des parents, des amis, des interdits ou des circonstances de la naissance (« Nguessan » pour le 3^e rang de naissance, « Ngoran » pour le 9^e, « Brou » pour le 10^e, « Atoumbéré » pour l'enfant « né en route »).

travail.

- Selon les complexes textiles, ceux qui ont des antécédents salariaux constituent plus du quart ou plus du tiers des migrants. Les uns sont à la recherche d'un emploi considéré, à tort ou à raison, comme plus sûr, mieux rémunéré ou ouvrant de meilleures perspectives professionnelles. [...]

Kouamé N... , Agni, né en 1951 dans un village de la sous-préfecture de Bongouanou, opérateur sur métier à filer à l'UTEXI, relève du second cas. Il a été scolarisé au village, mais a passé le CEPE et le concours d'entrée en 6^e à 14 ans. Comme « on a compté les dents », son âge est jugé trop avancé et l'entrée en 6^e lui est refusée. Son père l'envoie alors au collège privé Providence, à Dimbokro, où Kouamé est interne pendant un an. A l'issue d'une bonne sixième, il décide de s'orienter vers la comptabilité, et part à Bouaké, où un oncle peut l'héberger : là, il suit une formation commerciale dans un collège privé (R. Bosson), mais échoue en 1970 aux épreuves du CAP. Déçu, Kouamé cherche un emploi et entre à Gonfreville qui recrute des ouvriers pour l'atelier d'impression. Cependant, il n'aime pas le travail en usine, qui ne correspond nullement à ses vœux professionnels. En 1973, il apprend qu'une usine textile est en construction à Dimbokro : il s'y rend et dépose une demande d'embauche comme comptable. Les premiers tests l'orientent vers un poste de bobineur que Kouamé accepte en pensant « qu'il y a de l'avenir dans une usine nouvelle » : dix ans plus tard, il surveille 7 métiers à filer, mais n'a plus guère d'espoir de devenir comptable. Au moins a-t-il pu se rapprocher de la famille dont il était bien éloigné à Bouaké. Ces itinéraires liés au rapprochement des lieux de naissance, voire au retour dans les villes d'origine ou qui sont proches des lieux d'origine des salariés, sont également décelables parmi les trajets des anciens travailleurs de l'artisanat urbain.

- Comme à Abidjan, les antécédents artisanaux sont relativement moins nombreux que les antécédents salariaux. Ce qui fait leur intérêt est moins à rechercher dans l'apprentissage ou la profession antérieure, dont les rapports avec les postes de travail industriel occupés sont rarement étroits, que dans les trajets d'individus, dont la plupart reviennent dans leur département d'origine en saisissant une opportunité offerte par les établissements textiles.

Amani B... , Baoulé, né vers 1942 à Niankougro, village situé à environ 4 km des établissements Gonfreville, n'a jamais été scolarisé. En 1959, son oncle, qui avait tenté sans succès de le faire entrer à l'usine, le place comme boy-cuisinier auprès d'un Européen travaillant à l'EECI. En 1965, son patron ayant quitté la ville, Amani devient apprenti-mécanicien dans un garage tenu par un Malinké et, trois ans plus tard, accompagné d'un cousin qui avait fait son apprentissage à Agboville, il part pour la cité de l'Agnéby afin de tenter sa chance dans une ville où, dit-il, « les forestiers avaient besoin de réparateurs ». Mais en 1969, après une seule année d'exercice, Amani doit déchanter : « Rien ne marche ». Il songe alors à gagner Abidjan où les mécaniciens, pense-t-il, ont toujours du travail, mais il apprend par un cousin, qui avait voyagé à Bouaké, que Gonfreville procède à une série de recrutements. Amani n'hésite pas : il retourne au village, où, cette fois, le réseau parental réussit à l'insérer dans un groupe de candidats ; à la fin de l'année, il est engagé au service entretien de la filature, où il travaille toujours vingt-cinq ans plus tard.

[382] Konan K..., Baoulé, né en 1940 à Assoumankro, village localisé à 5 km à l'ouest du quartier Commerce (Bouaké), n'a pas non plus été scolarisé. En 1955, il

est envoyé chez une tante qui habite Treichville et il entre comme apprenti dans un garage dont le patron est Européen. Il est licencié en 1959, mais comme il sait régler les moteurs Diesel, il est embauché à la SOFRA-TP en tant qu'aide ouvrier à l'entretien mécanique. En 1961, il est à nouveau licencié, et après avoir survécu comme journalier, il parvient à être embauché en 1964 comme manœuvre à l'usine FILTISAC (filature-tissage de sacs de jute). « Compressé » au bout d'un an, Konan redevient apprenti auprès d'un ferronnier-soudeur d'Adjamé. « Fatigué » par l'incertitude abidjanaise, il fait rédiger une demande d'emploi, retourne à Bouaké en 1969 et s'adresse à Gonfreville : en 1970, il passe un test et devient fileur. Cette capacité de rappel des originaires est perceptible également à la COTIVO et à l'UTEXI, où certains natifs d'Agboville et de Dimbokro, ou des villages proches pour la deuxième ville, partis tenter leur chance dans d'autres cités, sont revenus dans leur département du fait de l'existence des complexes textiles.

L'aire d'attraction des usines n'est donc pas sous la dépendance exclusive de leur localisation, et mis à part l'ensemble Gonfreville où la main-d'œuvre provient à 78,4 % du département de Bouaké, avec un ancrage rural persistant (24 % des salariés résidaient dans des villages, dont 16 % dans ceux de la sous-préfecture de Bouaké), les complexes textiles récents, y compris le Grand Ensemble ERG, ont recruté leurs salariés parmi des candidats qui ne résidaient, en majorité, ni dans les villes ni dans les départements d'implantation (81 % à la COTIVO, 58,0 % à l'UTEXI, 65,5 % au Grand Ensemble ERG). Ces travailleurs sont des adultes jeunes, les moyennes d'âge pour la totalité des effectifs atteignaient lors des enquêtes 31,2 ans à l'UTEXI, 32,6 ans à la COTIVO, 38,1 ans à Gonfreville, et l'âge moyen à l'embauche des salariés enquêtés est inférieur à 22 ans à Dimbokro, à Agboville et au Grand Ensemble ERG ; les migrants sont en moyenne un peu plus jeunes que les autres (30,1 ans à l'UTEXI, 30,3 ans à la COTIVO, 34,8 ans à Gonfreville). Au moment de l'embauche, près du tiers à Gonfreville et environ la moitié à l'UTEXI et à la COTIVO sortaient du système scolaire, soit immédiatement avant d'accéder à l'emploi (c'est la quasi-totalité au Grand Ensemble), soit après une période d'inactivité et de quête infructueuse de travail. Parmi les autres, la majorité disposait déjà d'un emploi urbain, les travailleurs directement issus du monde rural étant peu nombreux, sauf à Bouaké en raison du rayonnement historique de Gonfreville sur les campagnes environnantes.

Les modes de sélection à l'embauche, les itinéraires scolaires complexes et les stratégies déployées par les individus pour tenter de s'insérer dans un marché du travail urbain dont l'accès est de plus en plus difficile comptent autant, sinon plus, que la seule localisation des usines pour rendre intelligible l'étendue des bassins de main-d'œuvre. Schématiquement, 6 à 8 salariés sur 10 de l'UTEXI et de la COTIVO ne résidaient pas dans les départements de Dimbokro et d'Agboville avant de travailler dans les « mammouths » textiles, et la plupart d'entre eux habitaient des villes. Dans ces usines, comme au Grand Ensemble ERG, l'emploi industriel a mobilisé une force de travail surtout composée de déscolarisés du premier cycle de l'enseignement secondaire ou des deux dernières classes du primaire, dont les cheminements antérieurs sont urbains. De ce contenu des bassins de main-d'œuvre émanent quatre constats.

- La planification régionale ne peut pas compter sur les grands établissements industriels pour mobiliser et « retenir au pays » les classes d'âge actives rurales non ou peu scolarisées, sauf en favorisant une politique de recrutement reproduisant peu ou prou l'ancien modèle Gonfreville, que les dirigeants de ERG ont cependant [383] abandonné. L'exemple du Grand Ensemble, et à un degré moindre ceux de la

COTIVO et de l'UTEXI, montrent qu'avec la recherche des gains de productivité, inscrite dans la logique des choix techniques, la barre scolaire de recrutement est de plus en plus élevée, et que les éventuels candidats ruraux peu scolarisés sont, de ce fait, marginalisés dans un contexte de sévère concurrence.

- Les disparités entre lieu de naissance et lieux de provenance singularisent la capacité de rappel des natifs des départements ayant émigré et qui reviennent dans leur entité administrative d'origine à la faveur de la création d'emplois industriels : 9 % des salariés enquêtés à la COTIVO en 1979 et 8,8 % de ceux enquêtés à l'UTEXI en 1984 relèvent de ce cas de figure.

- En raison du poids relatif des migrants, l'emploi industriel apparaît bien comme un facteur modifiant certains flux migratoires : 42,3 % des migrants travaillant à la COTIVO viennent d'Abidjan (mais 10,0 % seulement des salariés y sont nés) et 9,8 % habitaient Bouaké ; 28,1 % des migrants UTEXI viennent d'Abidjan (6,5 % y sont nés) et près de 20 % arrivent de Bouaké. Pour être modestes à l'échelle nationale, les inflexions constatées n'en sont pas moins importantes à l'échelle locale ; le surcroît de population engendré par l'arrivée de migrants, en particulier à Agboville et à Dimbokro, a contribué efficacement à la dynamisation des activités citadines.

- Enfin, compte tenu de la provenance des migrants, les inflexions de flux concernent surtout l'armature urbaine au sein de laquelle se produisent la plupart des mouvements. Or, comme à Abidjan, les salariés font preuve d'une remarquable stabilité professionnelle après une courte période de « turn over » important, non généralisable toutefois au trois complexes. En 1978, à la COTIVO, deux ans après la mise en production de l'usine, le « turn over » affectait 21,9 % des effectifs⁴⁶, mais depuis 1979, le nombre de départs et d'embauches n'a cessé de diminuer alors que l'effectif est resté stable.

Tableau 94 : État récapitulatif des embauches et des départs à la COTIVO (1979-1983)

	1979	1980	1981	1982	1983
Embauches	211	139	97	79	29
Départs	201	121	132	81	64
Départs/effectifs	12,6 %	7,9 %	8,6 %	5,1 %	4,1 %

Source : COTIVO

Sur les 124 salariés UTEXI enquêtés en 1984, 82 (66,1 %) étaient là depuis la première année de production, 24 (19,4 %) avaient 6 à 8 ans d'ancienneté (l'usine avait alors 10 ans), 15 avaient 4 à 5 ans d'ancienneté et 3 seulement étaient présents depuis moins de 3 ans, proportions à peu près identiques à celles résultant du dépouillement du fichier informatisé de l'établissement. Cette stabilité, encore plus marquée à Gonfreville, est d'autant plus importante qu'elle a des implications directes sur celle de la population agglomérée autour [384] des salariés migrants dont les familles se sont installées durablement dans les villes du chemin de fer.

⁴⁶ 325 départs pour 1.483 emplois dont 35 démissions volontaires et 290 licenciements (67 % pour retard, absences répétées et abandon de poste).

- Emploi industriel et peuplement des villes

Pour mesurer l'ampleur réelle de l'accroissement de population directement lié à l'emploi industriel, il faudrait non seulement prendre en compte la taille des foyers des salariés migrants, mais connaître aussi les effets « résiduels » résultant des mouvements de population déclenchés par l'annonce de la création d'emplois, l'ouverture des chantiers de construction et le début des opérations d'embauche. A Dimbokro, on ne sait rien de ce que sont devenus ceux qui, parmi les 10.000 postulants à s'être présentés, n'ont pas réussi à obtenir un emploi à l'UTEXI. Quelques-uns ont été retrouvés parmi les artisans installés dans la ville depuis 1974, mais comme, cette année-là, furent entrepris certains travaux préparatoires à la célébration de la Fête de l'Indépendance, dont les manifestations eurent lieu à Dimbokro en 1975, il est très difficile de vérifier les motifs réels d'arrivée en ville. Aucune indication ne permet d'estimer la masse de population qui fut attirée, à Agboville, au moment de l'embauche initiale à la COTIVO puisque le bureau local de l'OMOCI n'était pas encore ouvert et que l'enquête SIGES-DATAR est antérieure à la mise en production du complexe. Mais la taille de l'usine permet de penser qu'un phénomène d'une ampleur comparable à celui déclenché par l'UTEXI s'est sans doute produit, avec peut-être des mouvements de glissement de population entre les deux villes compte tenu du décalage chronologique des dates d'entrée en production. Il est certain que des candidats malchanceux sont restés en ville en attendant le moment propice⁴⁷ mais comme les modalités d'inscription à l'OMOCI sont complexes (nombreuses sont les légalisations *a posteriori*), il n'est guère possible d'évaluer, à partir du nombre officiel des demandeurs d'emploi, la quantité réelle de migrants en quête et en attente d'un emploi industriel, ce qui n'autorise pas à en négliger l'existence.

C'est donc uniquement sur la taille et la composition des unités de résidence enquêtées que nous mettrons l'accent. Contrairement à Abidjan où les lieux de nuitées et de repas de certains salariés varient dans la semaine, du fait des distances entre quartiers d'habitat et aires d'emploi ainsi que des difficultés de transport rencontrées par les travailleurs postés la nuit, il n'y a pas de système résidentiel éclaté consécutif à l'éloignement des lieux de travail. Ont été considérés comme « résidents » permanents tous ceux qui habitaient et dormaient régulièrement dans les locaux occupés par les salariés depuis au moins 6 mois au moment de l'enquête : le terme « ménage » désignera cet ensemble résidentiel.

La faible proportion de natifs des villes d'accueil et les disparités constatées entre les différentes aires d'origine des travailleurs, qui sont étendues bien au-delà des départements dont Agboville, Dimbokro et Bouaké sont aujourd'hui les préfectures, engendrent un premier constat : la composition de la population salariée et des ménages agglomérés autour des travailleurs diffère parfois nettement de celle des villes, et la création d'emplois industriels a provoqué des modifications non négligeables dans la composition de la population urbaine. Les faits saillants sont la quasi-élimination des africains étrangers de l'emploi salarié et le renforcement numérique des peuples du groupe Akan, en particulier des Baoulé qui constituent plus des deux tiers des effectifs ERG, plus de la moitié de ceux de l'UTEXI et près du [388] quart de ceux de la COTIVO. Pour mieux saisir des modifications qui ne sont pas sans incidences sur les équilibres politiques locaux, il convient de comparer les résultats obtenus dans les usines à ceux des tableaux du recensement de 1975 indiquant la composition de la population urbaine d'alors (tableau 95).

⁴⁷ Lors de nos enquêtes sur le logement ouvrier, en octobre 1980, les enquêteurs recrutés à Agboville étaient tous des jeunes déscolarisés, de niveau 4^e et 3^e, arrivés dans la ville en 1976, inscrits à l'OMOCI ou vivant comme apprentis en espérant trouver une occasion d'entrer à la COTIVO.

Il apparaît clairement que l'emploi industriel a contribué à l'accroissement de la population de nationalité ivoirienne et a surtout provoqué une arrivée d'individus et de groupes dits « forestiers ». Les modalités de peuplement d'Agboville et de Dimbokro, villes du chemin de fer dont l'ascension et les difficultés ont des fondements historiques analogues, demeurent ainsi similaires. Aux anciens dynamismes liés aux activités ferroviaires et administratives est venue se substituer à celles-là et s'ajouter à celles-ci une production industrielle ayant mobilisé une force de travail avant tout ivoirienne et majoritairement composée d'Akan et de Krou, de sorte que le poids de ces deux groupes « forestiers » a été conforté. En 1975, Akan et Krou étaient minoritaires à Agboville où ils ne représentaient que 44,4 % de la population africaine résidente, mais 78,6 % des salariés de la COTIVO affirment leur appartenance à une ethnique de l'un et l'autre groupe ; à Dimbokro, 58,4 % des citoyens étaient Akan et Krou, mais 80,4 % des travailleurs de l'UTEXI relèvent de ces catégories culturelles. En leur sein, ce sont les Baoulé qui affirment leur prépondérance, en constituant plus de la moitié du personnel de l'UTEXI (en 1975, 36,1 % des habitants de Dimbokro étaient Baoulé) et près du quart de celui de la COTIVO (en 1975, 11,1 % des Agbovillois étaient Baoulé) ; parmi tous les groupes de migrants, c'est celui des Baoulé qui est le plus sur-représenté en regard de la composition des populations urbaines en 1975. Cette composition n'a toutefois pas la même signification pour les deux villes, puisque le recensement a eu lieu entre le 15 janvier et le 15 mai 1975, après la mise en production de l'UTEXI à Dimbokro mais avant celle de la COTIVO 2 Agboville. Les résultats enregistrent donc le premier apport de population migrante à Dimbokro (l'UTEXI avait 1.000 salariés en septembre 1974 et 1.200 en décembre 1974), mais non à Agboville : cela explique peut-être le poids relatif des Akan dans la première ville (51,4 % de la population africaine), que l'existence de l'UTEXI n'a pu que renforcer. Aucun recensement ne permet de connaître la composition des populations urbaines dix ans plus tard, mais un nouveau dépouillement du fichier COTIVO en 1984 montre que les autochtones Abé n'ont guère profité de la brève période d'instabilité de la main-d'œuvre, puisqu'ils représentaient alors 18,0 % des effectifs, contre 24,6 % pour les Baoulé, et qu'ils ne constituaient que 8,6 % des non natifs de la ville contre 30,0 % pour les Baoulé. Quels que soient les poids relatifs réels atteints par les groupes Akan et Krou, que seul le recensement prévu en 1987 devrait permettre d'évaluer, une certitude demeure : les mammoth textiles UTEXI et COTIVO ont contribué à fixer des nationaux plutôt originaires des aires méridionales et centrales du pays, qui investissent des villes longtemps considérées comme des cités soudanaises dans la forêt ou sur ses marges savanicoles et comme des bastions de l'immigration étrangère.

C'est cependant à Bouaké que le contraste entre la population salariée de l'établissement textile et celle de la ville est le plus saisissant. Peuplée par strates successives⁴⁸ d'abord composées de migrants venus des alentours de Marabadiassa, d'Odienné et de Séguéla, puis de négociants bambara provenant du Mali, de Peul, de commerçants unago⁴⁹ et de commis d'administration béninois, enfin de courants complexes de plus en plus ivoirisés, Bouaké est avant tout une ville mandingue et nordiste sertie en pays baoulé. En 1961, l'enquête par sondage de la SEDES n'y dénombrait que 18 % de Baoulé, ordre de grandeur [389] confirmé par les résultats de l'enquête régionale (1963), d'après lesquels Bouaké ne comptait que 19,3 % de ressortissants de ce groupe. Ces derniers ne manifestèrent leur importance, toute relative, qu'à la fin des années soixante, sous forme de protestations et de revendications à l'encontre d'une municipalité dirigée depuis

⁴⁸ Sur cette question, SEDES, 1963 et Atta Koffi, 1978.

⁴⁹ Yorouba issus pour la plupart du Nigéria.

1955 par un maire d'origine voltaïque⁵⁰ qui fut aussi le premier secrétaire général de la section du PDCI-RDA. Les Baoulé constituaient alors un peu moins du quart de la population urbaine et les « dioula et nordiques » près de 60 %, d'après P. Castella⁵¹. Toutefois, les modifications de parcours migratoires conduisant les populations d'origines septentrionales à descendre de plus en plus vers le sud et l'accélération de l'exode rural dans les villages baoulé ont modifié quelque peu le contenu du peuplement de la ville. En 1975, la proportion de populations dites « forestières » excédait le tiers des citoyens africains, les Akan étaient aussi nombreux que les africains étrangers et les Baoulé représentaient 27,9 % des effectifs urbains totaux. Mais ERG, dont l'emprise foncière n'a été rejointe par le front d'urbanisation bouakois qu'à la fin des années soixante-dix⁵² demeure un pôle baoulé dans une ville encore largement peuplée de communautés soudanaises.

L'effet peuplant des emplois industriels ne peut être appréhendé que par l'examen préalable de la taille des unités de résidence des travailleurs. Ces dernières sont plus amples que les moyennes connues pour une même année de référence : à Agboville, les ménages des salariés de la COTIVO regroupent 7,55 personnes (1984), soit plus que la moyenne des ménages citadins (6,2 personnes d'après l'enquête ROC réalisée aussi en 1984⁵³ ; à Dimbokro, il y a 6,98 personnes par ménage de salariés UTEXI (1984) contre 6,0 par ménage urbain (réactualisation en décembre 1983 de l'inventaire des villes de l'intérieur⁵⁴). A des fins comparatives, soulignons que la taille moyenne des ménages dans les villes de l'intérieur atteignait 6,19 personnes d'après l'enquête EBC de 1978. Par ailleurs, les ménages de salariés se sont étoffés au fil du temps : l'enquête SIGES-DATAR évaluait à 3,0 personnes la taille moyenne des foyers de travailleurs de l'UTEXI en 1975 ; dans notre échantillon, cette taille atteint 6,98 personnes en 1984. A la COTIVO, les 208 ménages étudiés en 1979 regroupaient en moyenne 4,59 personnes⁵⁵ ; en 1984, l'enquête sociale menée par la direction de l'usine, avec un questionnaire portant sur l'habitat, aboutit à un résultat de 7,54 personnes. Ce constat d'augmentation est corroboré, nous semble-t-il, par les données obtenues à Bouaké, où la taille des ménages est la plus forte dans l'usine qui est la plus ancienne, et dont les salariés sont stables et pour la plupart installés depuis longtemps en ville. Pour évaluer le ratio emploi/population, il faut distinguer les tailles des ménages des migrants, c'est-à-dire des salariés n'habitant pas les villes avant l'obtention de l'emploi industriel, en excluant des calculs les natifs des villages proches qui y résident toujours, et qu'on ne peut de ce fait, assimiler à une population de provenance extérieure contribuant à l'accroissement démographique urbain⁵⁶.

.....

Sauf à Bouaké, les tailles moyennes des ménages de migrants sont légèrement inférieures à celles de l'ensemble des unités de résidence des salariés, mais elles demeurent fortes en raison du maintien de structures de ménage de type « famille

⁵⁰ Bouaké fut érigée en commune de plein exercice le 18 novembre 1955. C'est en novembre 1967 que de vives tensions opposèrent les collectifs politiques baoulé et la municipalité.

⁵¹ 24,1 % de Baoulé, 5,0 % d'autres Man, 59,4 % de Dioula et nordiques (dont les Tagwana), 10,1 % de divers, 1,2 % d'Européens et 0,2 % de libanais d'après P. Castella, 1970.

⁵² Voir l'analyse cartographique d'Atta Koffi, et en particulier l'extension de l'espace construit entre 1973 et 1977 (Atta Koffi, 1983).

⁵³ ROC, 1984.

⁵⁴ BCET, DCU, 1983.

⁵⁵ A. Dubresson, 1981-1982.

⁵⁶ Pour être tout à fait complet, il faudrait prendre en compte les résultats des mouvements de population dirigés vers les foyers de salariés qui résidaient dans les villes lors de la construction, puis de la mise en route des usines textiles.

élargie » et de la fonction d'accueil pour les collatéraux, assumée plus ou moins volontairement par les salariés⁵⁷. En considérant que les proportions de migrants obtenues lors des enquêtes sont significatives [391] pour l'ensemble du personnel africain, hors direction ingénieurs et cadres ce qui, en réalité, n'a pu être réellement vérifié qu'à Agboville grâce à l'enquête générale de la Direction il est possible d'évaluer très approximativement la population directement fixée dans les trois villes autour des salariés migrants, ce qui, par ailleurs, ne signifie nullement que le revenu de ces ménages soit sous la seule dépendance du salaire industriel.

	Agboville	Bouaké	Dimbokro
Effectif total de l'usine textile	1.552	2.753	1.351
Effectif africain hors cadres et direction	1.528	2.674	1.166
Migrants	1.238	791	761
Taille des UR des migrants	7,34	8,49	6,27
Population agglomérée	9.087	6.716	4.771

Compte tenu de l'ancienneté d'installation de Gonfreville et de l'étalement dans le temps des flux de population liés à l'emploi industriel, il n'est guère possible de mesurer, faute de repères diachroniques, ce que représente réellement l'apport extérieur de population fixée autour des migrants salariés à Bouaké. Tout au plus peut-on souligner d'une part que le complexe ERG est le seul des trois établissements textiles dont la majorité des salariés résidait en ville avant l'embauche, d'autre part que la population agglomérée autour des migrants (6.716 personnes) ne représentait que 2,0 % de la population totale de la ville (333.309 h.) estimée au recensement électoral de 1985. Toutefois, en faisant l'hypothèse que la taille moyenne des unités de résidence des 5.336 salariés de l'industrie bouakoise dénombrés au cours de l'exercice 1982-83 est comparable à celle des salariés ERG, ce sont 45.542 citadins qui seraient directement agglomérés autour des emplois industriels, soit 13,7 % de la population urbaine en 1985, proportion proche de celle d'Abidjan.

En revanche, le caractère récent des usines COTIVO et UTEXI ainsi que les recensements de 1975 et de 1985 permettent de mieux appréhender les conséquences démographiques directes de la localisation des complexes. Agboville aurait gagné 16.484 habitants entre 1975 et 1985⁵⁸. Certes, en 1975, l'usine était en construction et des effets migratoires ont sans doute été enregistrés par le recensement, mais l'apport direct COTIVO représente quand même plus de 53 % des gains démographiques de la ville. C'est considérable pour une cité qui était selon les sources soit en plein stagnation, soit en croissance modérée par rapport à la [394] moyenne nationale. Les estimations 1965 sont fondées sur les recensements administratifs et les comptages réalisés lors des campagnes de vaccination : elles varient entre 17.500 et 24.300 habitants, mais un recensement ORSTOM donne 18.335 habitants en 1968, ce qui confirmerait un ordre de grandeur d'environ 17.000 habitants en 1965. En ne retenant que celui-là, Agboville n'aurait progressé qu'à un rythme annuel de + 4,4 %, inférieur de moitié environ à la moyenne nationale entre 1965 et 1975. Si le recensement électoral est

⁵⁷ Voir infra, Chapitre III.

⁵⁸ 1975 : 26.914 habitants ; 1985 : 43.398 habitants

crédible⁵⁹, la ville aurait retrouvé un rythme plus soutenu (+ 5,45 % par an) et sa revitalisation envisagée sous l'angle du peuplement apparaît largement tributaire du choc COTIVO, qui est d'autant plus saillant que la population rurale autochtone a été très peu concernée.

Si la COTIVO a contribué à relancer la croissance démographique d'Agboville, l'UTEXI a probablement sauvé Dimbokro de la régression. La ville comptait environ 15.000 habitants en 1965, 31.149 habitants au recensement de 1975 et 34.545 habitants au recensement électoral de 1985. Elle n'aurait donc gagné que 3.396 citadins entre 1975 et 1985, et sa croissance est très modeste (+ 1,16 % par an) ; or l'apport total des migrants UTEXI en 1984 est supérieur 4.700 personnes. Tout incite à penser, et en particulier l'évaluation administrative de mars 1980⁶⁰, que sans l'arrivée des migrants UTEXI et de la population fixée autour d'eux, Dimbokro aurait sans doute été moins peuplée en 1985 qu'en 1975. Pour la cité du Nzi comme pour celle de l'Agnéby, l'effet de peuplement direct des usines textiles est d'autant plus important qu'il procède de migrations d'adultes jeunes, en âge de procréer, dont l'arrivée contribue à modifier la structure de la population en place.

Les éléments de cette modification sont bien repérables à Agboville où ont été réalisés un sondage en 1956 et deux recensements exhaustifs en 1968 et en 1975, analysés en détail par F. Dureau dont nous reprendrons les conclusions essentielles⁶¹. En 1968, la pyramide des âges de la ville témoigne d'un rajeunissement et d'un rééquilibrage des sexes par rapport à la situation de 1956: la croissance initiale fondée sur l'immigration de jeunes adultes masculins, puis féminins, qui s'est ralentie, est relayée par une immigration de jeunes adolescents scolarisés à Agboville. En 1968, les auteurs du recensement soulignent ainsi que «l'immigration a depuis plusieurs années perdu de son intensité et surtout changé de nature⁶²». En 1975, la pyramide montre que l'intensité du phénomène de migrations scolaires s'est accrue (le pic des 15-20 ans est important), mais que le poids relatif des très jeunes enfants a diminué. C'est sur cette structure à diminution régulière, sauf entre 15 et 20 ans, des effectifs en fonction de l'âge, que se greffent les migrations liées à l'emploi industriel, dont la première incidence est un renforcement des classes de jeunes adultes masculins (88,5 % des migrants ont entre 20 et 34 ans) mais aussi féminins (92,8 % des migrants sont mariés, et lors de l'enquête 95 % des épouses résidaient à Agboville). Ces foyers de jeunes adultes contribuent, comme à Abidjan, à l'accroissement des naissances mais participent également à la fixation d'adolescents scolarisés et de parents en quête d'emploi, de sorte que les conséquences directes de l'emploi industriel sur le peuplement de la ville sont perceptibles dans toutes les classes d'âge jeunes et adultes. Il y a donc bien infléchissement des modalités antérieures de la croissance démographique, d'autant que la population agglomérée dans les unités de résidence des migrants représente plus du cinquième de celle de la ville, et que les [397] effets indirects consécutifs aux mouvements de population non agglomérée aux actifs de la COTIVO mais postérieurs à l'installation d'un complexe auxquels ils sont liés (artisans et commerçants par exemple) n'ont, jusqu'ici, pas été évoqués.

L'infléchissement agbovillois est-il discernable à Dimbokro ? Sans doute, puisque

⁵⁹ Entre 1975 et 1985, quelques données intermédiaires et contradictoires sont disponibles : 41.000 habitants en 1979 (recensement administratif de la sous-préfecture, ville seule) ; 31.362 habitants en mars 1980 (recensement des municipalités ; *JOCI* du 28 octobre 1980, p. 1.121) ; 46.000 habitants en 1982 (PDU, BCET).

⁶⁰ 32.852 habitants en mars 1980, d'après le *JOCI* du 28 octobre 1980, p. 1.121.

⁶¹ F. Dureau, 1985.

⁶² ORSTOM, Ministère du Plan, 1968.

les célibataires ne constituent que 12,5 % des migrants UTEXI, et que la structure comme la composition des ménages de salariés, sans être identiques à celles des travailleurs de la COTIVO, sont aussi dominées par les familles élargies, que caractérisent une forte taille moyenne et la présence de nombreux hébergés. Ces derniers, apparentés ou non aux salariés UTEXI, représentent plus du quart des effectifs des ménages enquêtés et sont majoritaires dans certaines classes d'âge, regroupant par exemple 52,9 % des résidents âgés de 10 à 14 ans et 73,5 % de ceux âgés de 15 à 19 ans. Mais cet infléchissement est beaucoup plus décisif pour le devenir démographique d'une ville qui aurait probablement perdu de nombreux jeunes adultes masculins sans l'ouverture du complexe textile, compte tenu des difficultés et de la récession généralisée des activités artisanales et commerçantes⁶³.

⁶³ Voir Troisième partie, chapitre III.